

prohelvetia



**CONVENTION DE SOUTIEN CONJOINT
POUR LES «COMPAGNIES A RAYONNEMENT SUPRAREGIONAL ET
INTERNATIONAL»
PERIODE 2024-2026**

entre

La Ville de Genève (ci-après la Ville)

représentée par

Sami Kanaan,

Conseiller administratif chargé du Département de la culture et de la transition numérique

Le Canton de Genève (ci-après le Canton)

représenté par

Thierry Apothéloz

Conseiller d'Etat chargé du Département de la cohésion sociale

Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture (ci-après Pro Helvetia)

représentée par

Philippe Bischof, Directeur, et

Felizitas Ammann, Responsable Arts de la scène

1

L'Association La Ribot (ci-après la Compagnie)

représentée par

Maria Ribot, Directrice artistique

Marie Collin, Présidente

Préambule

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la Ville de Genève et le Canton de Genève, considérant les qualités que peut avoir une collaboration conjointe en matière de soutien à la création d'œuvres artistiques et à la diffusion de ces œuvres

et constatant le succès des projets menés en ce sens depuis la signature des premières conventions de soutien conjoint en 2006,

réitèrent leur attachement au principe des conventions de soutien conjoint au bénéfice de compagnies de théâtre et de danse.

L'objectif poursuivi est de renforcer le développement artistique et la promotion des compagnies et associations qui en bénéficient et de favoriser leur rayonnement en Suisse et à l'étranger.

Cette convention témoigne de la confiance des trois instances subventionneuses à l'égard de la compagnie bénéficiaire. Elle exprime une vision commune et la volonté de développer une meilleure coordination des moyens investis en parallèle des soutiens accordés par d'autres institutions publiques et privées.

Les compagnies et les associations partenaires d'une convention de soutien conjoint bénéficient de moyens financiers constants pendant trois ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités, sans être contraintes aux procédures habituelles des requêtes en soutien financier ponctuel. Cette sécurité et cette liberté permettent une projection à plus long terme et favorisent le travail de recherche et d'expérimentation. Les associations et compagnies ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles une équipe administrative et artistique.

2

Dans le cadre de la convention de soutien conjoint, Pro Helvetia intervient à titre subsidiaire au soutien apporté par la Ville et le Canton. Elle apporte un soutien renforcé aux représentations à l'étranger des compagnies considérées.

Vu

- La loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC, RS 442.1),
- Les art. 60 et ss du Code civil suisse (CCS),
- La loi cantonale sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (LIAF, RSG D 1 11),
- Le règlement d'application de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 20 juin 2012 (RIAF, RSG D 1 11.01)
- La loi pour la promotion de la culture et de la création artistique du 23 juin 2023 (LPCCA, RSG C 3 05),
- Le règlement de la Ville de Genève régissant l'octroi des subventions municipales, du 4 juin 2014 (LC 21 195),
- Les statuts de la compagnie (annexe 3).

Vu

- Le projet commun de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia visant à soutenir une compagnie à rayonnement suprarégional et international remplissant les critères de qualité définis conjointement,

Vu

- Que la Compagnie répond aux conditions suivantes:
 - une production régulière de spectacles,
 - une structure d'organisation permanente,
 - l'organisation régulière de tournées en Suisse et à l'étranger,
 - un travail de création artistique de qualité, novateur, reconnu par la profession et le public,

la Ville, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie conviennent de ce qui suit:

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention règle:

- a) le soutien de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia en faveur de la Compagnie pour promouvoir son développement artistique et favoriser son rayonnement en Suisse et à l'étranger,
- b) les engagements de la Compagnie pendant la durée de validité de la convention.

Article 2 : Engagements des subventionneurs

2.1 Engagement financier de la Ville

La Ville s'engage à verser une subvention annuelle de 120'000.00 francs.

Les subventions seront versées sous réserve du vote du budget de l'année de référence par le Conseil municipal et d'événements exceptionnels ou conjoncturels pouvant survenir.

Les subventions seront versées en deux tranches : 75% du montant annuel en janvier et 25% en juillet.

2.2 Engagement financier du Canton

Le Canton s'engage à verser une subvention annuelle de 130'000.00 francs.

Les subventions ne sont accordées qu'à titre conditionnel. Le montant peut être modifié par décision du Conseil d'Etat si, dans le cadre du vote du budget annuel, l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou ne l'est que partiellement.

Les subventions seront versées en deux tranches : 50% du montant annuel en janvier et 50% en juillet.

2.3 Engagement financier de Pro Helvetia

Pro Helvetia s'engage à soutenir les représentations de la Compagnie à l'étranger par une contribution annuelle de 110'000.- francs versée à hauteur de 80% en janvier et de 20% en novembre de chaque année. La contribution est une participation aux frais de diffusion et de tournées à l'étranger.

En outre, la Compagnie a la possibilité d'obtenir des moyens supplémentaires de Pro Helvetia

- pour des tournées dans d'autres régions linguistiques en Suisse,

- dans le cadre d'appels à projets propres à la Fondation ;
- dans le cadre de projets liés à ses bureaux de liaison.

2.4 Bénéficiaire direct

La Compagnie est le bénéficiaire direct de l'ensemble de ces subventions. Elle s'engage à ne procéder à aucune redistribution en tout ou partie de cette aide financière.

2.5 Subventions en nature

La Ville et le Canton peuvent faire bénéficier la Compagnie de subventions en nature qui peuvent prendre la forme de rabais sur la location de salles, de mise à disposition gratuite de locaux, de matériel technique, de personnel de salle, etc. La valeur de tout apport en nature qui serait accordé est indiquée par les collectivités publiques à la Compagnie et doit figurer dans ses comptes.

Article 3 : Réserves

La Ville, le Canton et Pro Helvetia accordent leurs subventions sous réserve que les moyens dont ils disposent chacun pour l'encouragement des compagnies des Arts de la scène ne subissent pas de réduction pendant la durée du contrat. Toute réduction du budget d'une entité subventionneuse peut entraîner une réduction proportionnelle de la contribution que cette partie accorde.

Il n'y a pas de garantie solidaire des instances subventionneuses quant au montant total des subventions attribuées à la Compagnie.

4

Article 4 : Engagements de la compagnie

4.1 Base

Le projet artistique de la Compagnie est décrit dans le dossier figurant en annexe 2. Il comprend le plan financier triennal, qui sert de base pour les sommes versées par les subventionneurs, et une stratégie de tournées à l'étranger.

4.2 Productions

Durant la période de validité de la convention, la Compagnie s'engage à créer au moins deux œuvres originales qu'elle présentera au public de sa région.

La Compagnie s'engage également à développer un travail de sensibilisation. Ce travail consiste à faciliter l'accès de tous les publics aux productions de la compagnie et à faire connaître le monde professionnel du théâtre auprès d'un public le plus large possible.

4.3 Tournées

La Compagnie s'engage à se produire au moins à 14 reprises par année dans au moins 7 lieux différents à l'étranger selon les critères de Pro Helvetia. Ces chiffres sont déterminés sur l'entièreté des dates réalisées sur tout la durée de la Convention. Pro Helvetia tiendra compte lors de ses évaluations de facteurs supplémentaires tels que le nombre et la qualité des coproducteurs et des lieux d'accueils, la complexité des projets ainsi que la stratégie de tournée formulée par la Compagnie.

4.4 Autres sources de financement

La Compagnie s'engage à solliciter tout appui financier public ou privé auquel elle peut prétendre du moment qu'il n'entre pas en contradiction avec les principes et valeurs des parties subventionneuses.

La Compagnie s'engage à assurer le financement de la part du budget non couverte par la convention avec les cachets, fonds de coproduction ainsi que les contributions d'autres institutions (fondations, sponsors, prix, etc.).

4.5 Rapport d'activité et comptes

Le rapport annuel (janvier – décembre) est remis au plus tard

- à la fin du mois d'avril 2025 (pour l'année 2024)
- à la fin du mois de février 2026 (pour l'année 2025). Les documents peuvent être remis en l'état pour la séance d'évaluation.
- à la fin du mois d'avril 2027 (pour l'année 2026)

à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia. Il comprend les éléments suivants:

- compte-rendu circonstancié des activités de l'année écoulée,
- tableau de bord (annexe 4),
- formulaire de tournées (annexe 5),
- principales évolutions et modifications,
- comptes annuels présentés et révisés en conformité avec la directive transversale du Canton,
- dossier de presse et, si possible, captation des dernières créations.

5

4.6 Excédent et déficit

1. Au terme de l'exercice comptable, le résultat annuel établi conformément à l'article 4.5 est comptabilisé au bilan dans les fonds propres de la Compagnie, dans un compte intitulé "Résultat période 2024-2026".

2. La Compagnie conserve 58% de son résultat cumulé bénéficiaire. Le solde est restituable à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia au prorata de leur financement, sous réserve des dispositions de l'alinéa 3.

3. A l'échéance du contrat et pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément au contrat, les entités subventionneuses procèdent à l'analyse de la situation financière de l'entité et à la détermination de l'éventuel montant à restituer. Elles peuvent renoncer à une partie du résultat leur revenant en application des critères de l'article 19, alinéas 2 et 3 du RIAF.

4. Le Canton, par l'intermédiaire du Conseil d'Etat ou du département, notifie à la Compagnie la décision relative à la restitution du résultat en fonction des seuils fixés à l'article 20, alinéas 3 et 4 du RIAF.

5. A l'échéance du contrat, la Compagnie assume ses éventuelles pertes reportées.

4.7 Révision

La Ville, le Canton et Pro Helvetia procèdent à leur propre contrôle des états financiers de la Compagnie et se réservent le droit de le déléguer au besoin à un organisme externe. Le résultat admis sera celui déterminé par ce contrôle.

4.8 Echanges d'informations

Au mois de novembre de chaque année, la Compagnie remet son programme pour l'année à venir (de janvier à décembre) à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.

Le programme contient les éléments suivants:

- objectifs de développement artistique ;
- programme de la prochaine saison (productions, tournées, autres activités) ;
- budget d'exploitation et budget de tournées ainsi que plan de financement.

Chaque partie s'engage à communiquer aux autres parties, dans les plus brefs délais, toute modification ou information pertinente concernant l'application de la présente convention. En conséquence, en cas d'incapacité pour la Compagnie de fournir les prestations annoncées pour cause de maladie, d'accident ou d'empêchement majeur, elle en informera les parties subventionneuses qui pourront convenir d'une éventuelle adaptation de la convention.

Pro Helvetia est l'interlocutrice de la Compagnie pour d'éventuelles questions liées à la présente convention qui concernent les trois subventionneurs.

Les parties de la convention s'efforceront de se rencontrer toutes ensemble une fois par année pour un échange d'informations.

4.9 Promotion des activités

La Compagnie s'engage à faire figurer de manière visible sur tous les documents promotionnels produits par elle et/ou les organisateurs concernés par ses activités la mention «Subventionné par la Ville de Genève et le canton de Genève, et avec le soutien de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture ». Les logos et armoiries des parties subventionneuses doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents.

6

Dans le cadre de leurs actions de communication, la Ville, le Canton et Pro Helvetia s'engagent à faire connaître leur soutien conjoint à la Compagnie.

4.10 Annonces de représentations à l'étranger

La Compagnie s'engage à annoncer en temps utile aux représentations diplomatiques suisses à l'étranger les représentations qu'elle donnera dans le pays concerné et mettra éventuellement à leur disposition des informations et des supports publicitaires (adresses voir annexe 1).

4.11 Développement durable

La Compagnie s'engage à respecter au mieux les principes de durabilité et est tenue de présenter ses réflexions et les mesures choisies à cet égard dans le formulaire d'évaluation.

4.12 Conditions de travail

- La Compagnie s'engage à veiller au principe d'égalité et de parité entre toutes les personnes employées.
- La Compagnie s'engage à mettre en place des mesures visant à lutter contre toutes les formes de violences, de harcèlement et de discriminations directes, indirectes ou multiples fondées sur une caractéristique personnelle, et à en assurer le suivi. Les

caractéristiques personnelles visées sont celles fondées sur l'origine, l'âge, le sexe, l'orientation affective ou sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre, l'intersexuation, les incapacités, les particularités physiques, la situation sociale ou familiale et les convictions religieuses ou politiques.

- La Compagnie est tenue d'observer les lois, règlements, en particulier les dispositions relatives à la prévoyance professionnelle, ainsi que les conventions collectives applicables en matière notamment de salaire, d'horaire de travail, d'assurance et de prestations sociales.
- La Compagnie tient à disposition des instances subventionneuses sa directive interne, identifiant notamment le prestataire de Personne de confiance en entreprise (PCE) contractualisé, son organigramme nominatif, le cahier des charges du personnel ainsi qu'une description de ses conditions salariales et de travail, conformément à l'article 12 de la LIAF.
- La Compagnie est tenue d'informer les signataires de la convention de toute situation critique en lien avec une atteinte à la personnalité.

Article 5 : Evaluation

Début 2026, dernière année de validité de la convention, la Ville, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie procéderont ensemble à une évaluation des exercices 2024 à 2025 ainsi que des éléments connus de 2026. Les parties se baseront sur le formulaire d'évaluation (annexe 6) qui devra être remis à la fin du mois de février 2026 au plus tard. Ce formulaire servira également de référence à la décision concernant le renouvellement de la convention.

7

L'évaluation portera essentiellement sur les aspects suivants, fixés par la convention :

- le fonctionnement des relations entre les parties signataires,
- le respect des objectifs fixés à la Compagnie (objectifs artistiques, objectifs de production et de tournées et travail de sensibilisation),
- le respect du plan financier triennal,
- l'adéquation entre les moyens financiers octroyés et l'activité de la Compagnie.

Elle tiendra également compte des contextes économique, sanitaire et artistique aux niveaux international, fédéral, cantonal et municipal (possibilités budgétaires, émergences de nouvelles compagnies, etc.).

Article 6 : Durée et renouvellement

La convention est conclue pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Il n'existe pas de droit automatique au renouvellement ou à la prolongation de la convention au terme de cette période.

La séance d'évaluation commune entre les subventionneurs et la Compagnie sera organisée avant la fin du mois de mars 2026.

Une mise au concours publique des conventions de soutien conjoint pour la période suivante sera organisée par la Ville et le Canton de Genève. Les décisions seront communiquées à

Pro Helvetia avant la mi-avril 2026. La décision de Pro Helvetia sera prise avant fin juin 2026.

Article 7 : Résiliation du contrat

La convention peut être dénoncée sur demande d'une des parties avec effet rétroactif à compter du moment où les conditions requises ne sont plus réunies, moyennant avis préalable, conformément aux bases légales relatives à l'octroi des subventions. Dans ce cas, la restitution des subventions peut être exigée pro rata temporis.

La convention peut être dénoncée si la Compagnie déplace son siège social dans un autre canton.

La convention devient caduque à compter de la date où la Compagnie procède à sa dissolution ou cesse ses activités. Dans ce cas, les subventions déjà versées doivent être restituées pro rata temporis.

Les parties subventionneuses ont le droit, moyennant avis préalable, d'adapter de la manière nécessaire la convention de soutien conjoint ou de la résilier avant terme s'il s'avère que les bases du contrat ne peuvent être respectées; dans ce cas, les parties cherchent une solution à l'amiable.

Article 8 : Entrée en vigueur

La présente convention entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024 par signature des parties.

Fait à Zurich, le 18 Juin 2024..... en quatre exemplaires originaux.

Pour la Ville de Genève :

Sami Kanaan
Conseiller administratif

Pour le Canton de Genève :

Thierry Apothéloz
Conseiller d'Etat

Pour Pro Helvetia :

Philippe Bischof
Directeur

Felizitas Ammann
Responsable Arts de la scène

9

L'Association La Ribot :

Maria Ribot
Directrice artistique

Marie Collin
Présidente de l'association

Annexe 1

Adresses de liaison pour annonces de représentations à l'étranger :

<http://www.eda.admin.ch/eda/g/home/emb/addch.html>

Adresses pour les logos :

- <https://www.geneve.ch/fr/autorites-administration/administration-municipale/mise-disposition-logo> www.ge.ch/culture
- www.prohelvetia.ch/downloads

Adresses, contacts et coordonnées bancaires/postales:

Pour la Ville de Genève :

Coré Cathoud
Conseillère culturelle
Département de la culture et de la transition numérique
Case postale 10
1211 Genève 17
core.cathoud@ville-ge.ch
Tél. : 022 418 65 05

Pour le Canton de Genève :

Fred Schreyer
Conseiller culturel
Office cantonal de la culture et du sport
Département de la cohésion sociale
Chemin de Conches 4
1231 Conches
frederic.schreyer@etat.ge.ch
Tél. : 022 546 66 58

Pour Pro Helvetia :

Felizitas Ammann
Responsable Arts de la scène
Hirschengraben 22
8024 Zurich
Tél. : 044 267 71 63
fammann@prohelvetia.ch

Pour l'Association La Ribot :

Gonzague Bochud
Administrateur
La Ribot – Genève
Rue de la Coulouvrenière 44
1204 Genève
gonzague@laribot.com
Tél. : 078 659 87 81

Compte :

Les versements sont effectués sur le compte suivant :

Nom et adresse du bénéficiaire :

La Ribot – Genève

Rue de la Coulouvrenière 44

1204 Genève

IBAN : CH78 0078 8000 H330 2676 9

Banque : Banque cantonale de Genève

Swift : BCGECHGGXXX

Annexe 2:

Projet artistique, incluant la stratégie de tournées de la compagnie

Annexe 3:

Budget et plan financier 2024-2026

Annexe 4:

Statuts de la compagnie

Annexe 5:

Tableau de bord

Annexe 6:

Formulaire de tournées

Annexe 7:

Charte d'engagement contre le harcèlement

Annexe 8:

Copie de la directive interne relative aux mesures de prévention des atteintes à la personnalité

Annexe 9:

Organigramme de la compagnie

Annexe 10:

Formulaire pour l'évaluation conjointe 2024-2026

Annexe 11:

Tableau d'évaluation budgétaire

La R i b o t ENSEMBLE

Demande de convention de soutien conjoint 2024-2025-2026



Table des matières

I. Projets 2024, 2025, 2026 – 4

1. La Ribot Ensemble, une plateforme artistique vivante—4
2. Créations—5
3. Diffusion—7
4. Chantiers—11

II. Récapitulatif des trois dernières années – 12

2021, 2022 et 2023 en chiffres—12

1. Restructuration—13
2. Créations—13
3. Programmes variés—15
4. Cinéma & arts visuels—16
5. Expositions—17
6. Publications—18
7. Acquisitions arts visuels—18

III. Biographies 19

La Ribot Ensemble 2024-2025-2026—19

Biographies—20

IV. Revue de presse 26

Corriere della Serra 19.06.2021—26

Journal de l'ADC No80 05.01.2022—27

El Pais 19.02.2022—31

L'œil d'Olivier 05.10.2022—38

Neue Zürcher Zeitung 12.01.2023—41

Mouvement 25.01.2023—42

Après trois années d'intense activité de création et de diffusion ainsi qu'une restructuration, les années 2024, 2025 et 2026 seront consacrées à la consolidation et au développement du projet La Ribot Ensemble.

En dépit de la pandémie, La Ribot a mené des projets artistiques de grande ampleur à l'échelle locale et internationale. C'est ainsi qu'a été conçue *Distinguished Anyways* (2021), 6^{ème} série des Pièces distinguées créée sur l'invitation de la Real Academia de España en Roma (Italie). En 2022, à l'occasion de l'exposition monographique *A escala humana* (Sala Alcalá 31, Madrid), *LaBOLA* (2022), trio pour un espace d'art saturé et la suite de l'installation *Walk the Authors* (2018-en cours), ont été créés. *DIstinguished* (2022), pièce de groupe lauréate Label + arts de la scène a connu une belle tournée sur les grandes scènes de Suisse romande. La Ribot a approché pour la première fois le monde du cinéma avec *Last Dance*, long métrage de fiction de Delphine Lehericéy en salle le 1er février 2023, pour lequel elle a créé les chorégraphies et joué son propre rôle. Présenté sur la Piazza Grande lors du Festival de Locarno, le film a remporté le prix UBS du public.

Depuis son installation en Suisse en 2004, la compagnie La Ribot est formée de six à dix membres, dont de nombreux-euses artistes du monde entier invité-es selon les projets, et une équipe technique et administrative. Les conséquences de la pandémie, toujours sensibles en 2021, ont stimulé chez nous une réflexion de fond sur ce fonctionnement historique.

Quel devenir pour les artistes dans ce contexte d'instabilité et d'incertitude ? Comment continuer à collaborer lorsque toutes les perspectives de « se mettre ensemble » paraissent condamnées ? Quelle vision politique et artistique de la compagnie de danse souhaite-t-on aujourd'hui porter ? Le projet La Ribot Ensemble, qui a vu le jour en octobre 2021, a été notre réponse à ces interrogations. Ce changement d'appellation de la compagnie signe une restructuration.

La Ribot Ensemble repose sur notre volonté d'investir dans les personnes et les relations en nous rassemblant autour d'un noyau de collaborateur-trices fixes et basé-es à Genève. Ainsi, nous avons engagé en CDI à 50 % quatre jeunes interprètes permanent-es issu-es de formations de Suisse romande et le bureau de production à Genève s'est renforcé. Ce fonctionnement permet de mettre en place des conditions privilégiées de création, de recherche et d'expérimentation au long cours.

Le bilan que nous tirons de cette expérience est très positif :

- la vitalité artistique impulsée par ce modèle s'est confirmée dans les dernières créations ;
- la qualité du travail a été saluée par le public et la critique ;
- ce modèle a rendu possible la réalisation de projets artistiques de grande envergure tels que les 6 semaines de représentations quotidiennes dans l'exposition *A escala humana* ;
- la transmission des œuvres de La Ribot aux nouveaux-elles interprètes a permis la reprise de *Pièce distinguée N°45* (2016) et *Laughing Hole* (2006), avec un total de 7 représentations en 2022 ;
- l'engagement des artistes permanent-es à 50% leur garantit une stabilité économique et un équilibre artistique qui leur permet de travailler sur d'autres projets et leurs propres créations.

Make friends, not art.

—ruangrupa

pour la Documenta 15 de Cassel, 2022 (« fais des amitiés, pas de l'art »)

Sol y Sombra, le projet d'occupation du Pavillon de l'ADC (Genève) en juin 2023, posera les bases d'une nouvelle étape de collaboration entre les membres de La Ribot Ensemble. Pour la première fois six artistes de La Ribot Ensemble seront invité-es à créer leur propre pièce. Dans ce cadre, les danseur-euses acquièrent un rôle nouveau, celui d'auteur-trice, sous la direction artistique de La Ribot qui agit comme commissaire du programme. Ces nouvelles créations seront produites et pourront ensuite être diffusées par le bureau de La Ribot Ensemble.

La Ribot Ensemble se déploiera pour devenir une plateforme conçue comme un espace de création, impulsant des opportunités pour d'autres artistes. Simultanément, La Ribot Ensemble prendra son essor dans les projets phares des trois années à venir : *El Cancionero de Juana* (2024) et *IN-SITE-SPECIFIC* (2026) ainsi que dans les tournées internationales envisagées pour 2025.

1. La Ribot Ensemble, une plateforme artistique vivante

Nous réaffirmons l'idée fondatrice de La Ribot Ensemble : l'art vivant scénique se fait avec des personnes et en équipe, et c'est à ces personnes que sont destinées les ressources.

Nous souhaitons continuer à développer La Ribot Ensemble comme un plateforme artistique vivante. Ce projet viendra traduire sous forme de fonctionnement certaines idées artistiques inhérentes au travail de La Ribot :

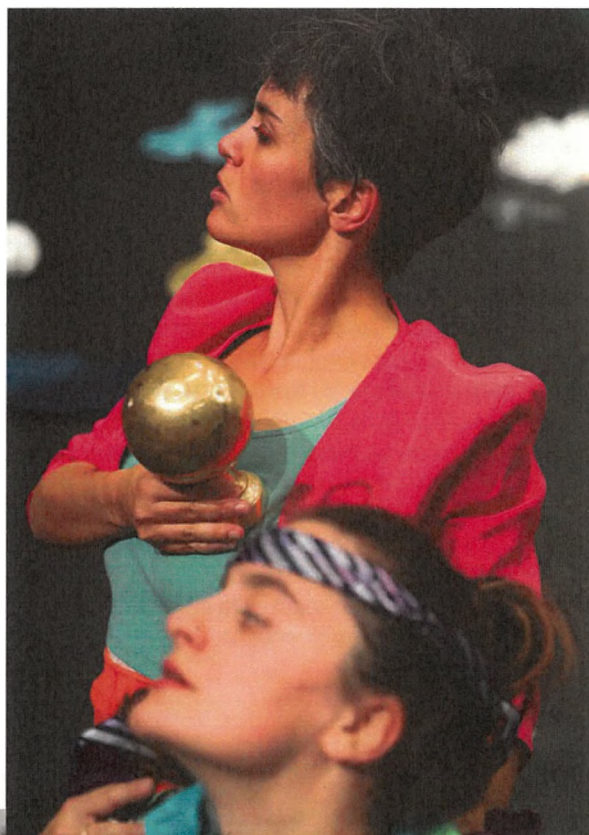
- **valoriser l'expérience et la pratique dans tous les domaines ;**
- **le processus est aussi important que le résultat ;**
- **l'art est une forme de relation entre les choses et les gens.**

Nous imaginons La Ribot Ensemble comme un écosystème artistique organique. Inspiré par la notion de rhizome définie par Félix Guattari et Gilles Deleuze dans *Mille Plateaux* (éd. Minuit, 1980), La Ribot Ensemble est une structure avec des centres multiples et super connectés.

More and More (2021), création chorégraphique de Thami Manekehla, a été produite par La Ribot Ensemble, qui l'a soutenu auprès des institutions locales, le Grütli à Genève et l'Arsec à Lausanne. Le projet d'occupation du Pavillon de l'ADC à Genève en juin 2023 est une autre expérimentation artistique d'un fonctionnement rhizomique où tous-tes les artistes impulsent des créations et collaborent pour un programme commun.

Pour soutenir et développer un modèle de fonctionnement rhizomique jusqu'en 2026, nous avons imaginé continuer à collaborer avec 4 artistes permanent-es en CDI à 50%, Mathilde Invernon, Lisa Laurent, Piera Bellato et Ludovico Paladini qui participaient à toutes les créations depuis octobre 2021. Nous souhaitons ajouter un-e artiste permanent-e vidéaste à 50% pour renforcer cette équipe. Enfin, nous envisagions la totalité du 2ème étage du 44 Rue de la Coulouvrenière comme un espace commun pour se rassembler et explorer les idées, sous l'appellation Studios 44 La Ribot Ensemble.

Malgré l'augmentation de la subvention qui nous a été attribuée, nous n'avons pas eu le soutien de la convention espérée pour maintenir la base budgétaire structurelle indispensable au prolongement des contrats d'artistes permanents. Pour autant, malgré la fin de ces contrats, nous allons nous efforcer de maintenir les principes de La Ribot Ensemble au cours des trois prochaines années.



© Nicolas Montandon (haut)
© Christian Lutz (bas)

2 Créations

Pour les prochaines créations, notre volonté est de jouer à l'extérieur des espaces théâtraux et muséaux qui nous sont déjà connus. De cette manière, La Ribot se concentrera sur des territoires artistiques encore inexplorés : la musique *live* pour *El Cancionero de Juana*, le cinéma de fiction avec *La Millionnaire*, la création in situ dans l'espace public pour *IN-SITE-SPECIFIC*.

El Cancionero de Juana

Création 2024 en collaboration avec le compositeur et chef d'orchestre Asier Puga et l'orchestre de chambre de l'Auditorium de Saragosse – OCAZENigma, danse et chorégraphie créées avec 6 danseur·euses de La Ribot Ensemble

El Cancionero de Juana repose sur un dialogue entre la danse iconoclaste de La Ribot et la musique contemporaine composée par Asier Puga, inspirée du livre de chansons de Juana I de Castilla. La Ribot s'allie au chef d'orchestre et compositeur espagnol pour proposer une lecture contemporaine de la vie de Juana I de Castilla (1479-1555), reine légitime d'Espagne, emprisonnée pendant près de 50 ans par sa famille. Figure emblématique et controversée de l'histoire espagnole, elle incarne une forme de résistance, bien qu'empêchée, à l'oppression patriarcale et à ses institutions. Le 3 août 2023, une première expérimentation intitulée *Juana* sous la forme d'un duo avec La Ribot et le comédien Juan Lorient, accompagné·es par l'Orchestre de chambre Enigma et un chœur sera présentée au festival Mover à Saragosse (Espagne). La pièce évoluera ensuite vers un nouveau format à 6 interprètes de La Ribot Ensemble. Nous sommes en conversation avec le festival de la Bâtie, Genève, le Centro Conde Duque à Madrid et le Festival d'Automne à Paris comme coproducteurs et pour une première à l'été ou à la rentrée 2024. A chaque présentation, nous imaginons qu'un chœur local sera constitué et se joindra à l'équipe permanente du spectacle.

IN-SITE-SPECIFIC (titre provisoire)

Création in situ 2026 pour une vingtaine de danseur·euses

Une deuxième pièce de groupe de grande envergure sera conçue en 2026. Après *Distinguished Anyways* (2021), créée en dialogue avec l'architecture de la Real Academia de España en Roma, La Ribot souhaite poursuivre la création de pièces in situ, inspirées par les lieux dans lesquels elles sont jouées. *IN-SITE-SPECIFIC* sera pensée pour l'espace public et se déploiera dans des villes avec un riche patrimoine historique. Une vingtaine d'interprètes, dans un mouvement de passage permanent, manieront la caméra, attireront l'attention du public sur des détails significatifs historiquement et proposeront des points de vue inattendus. La distribution comprendra une équipe fixe de 10 danseur·euses de La Ribot Ensemble et un groupe local d'artistes. Ce dispositif poursuit la réflexion de La Ribot sur l'intégration d'invité·es dans ses créations, déjà expérimentée dans des projets anciens et récents comme *40 Espontaneos* (2004), *PARAdistinguidas* (2011) ou *DIEstinguished* (2022).

Comme cette pièce sera jouée en extérieur, un climat estival est nécessaire. Nous avons l'idée d'approcher le festival d'Avignon, la Comédie de Genève et le festival de la Bâtie comme partenaires de cette création.

La Millionnaire (titre provisoire)

Long métrage de fiction sur une idée originale de La Ribot
Écriture et recherche pour un projet de film, tournage
envisagé en 2027

La Ribot a depuis 2016 une idée de film et se consacrera ces trois prochaines années à l'écriture du scénario et à la recherche de collaborateur-trices pour mener ce projet à terme. *La Millionnaire* est une fiction expérimentale qui livre une critique du marché de l'art et de sa cruauté dans un univers dystopique. Les permanent-es de La Ribot Ensemble seront tous et toutes impliqués-es dans la production et joueront différents rôles. Clin d'œil aux multiples amitiés artistiques de La Ribot, Mathilde Monnier, Juan Dominguez ou encore Barbara Matos et Telmo Ferreira de la compagnie Dançando com a diferença seront présent-es dans le film. Ce projet confirme le désir de cinéma de La Ribot. Elle a déjà noué des relations avec ce milieu lors du tournage et de la promotion de *Last Dance* (2023) de Delphine Lehericzy produit par Box Productions.

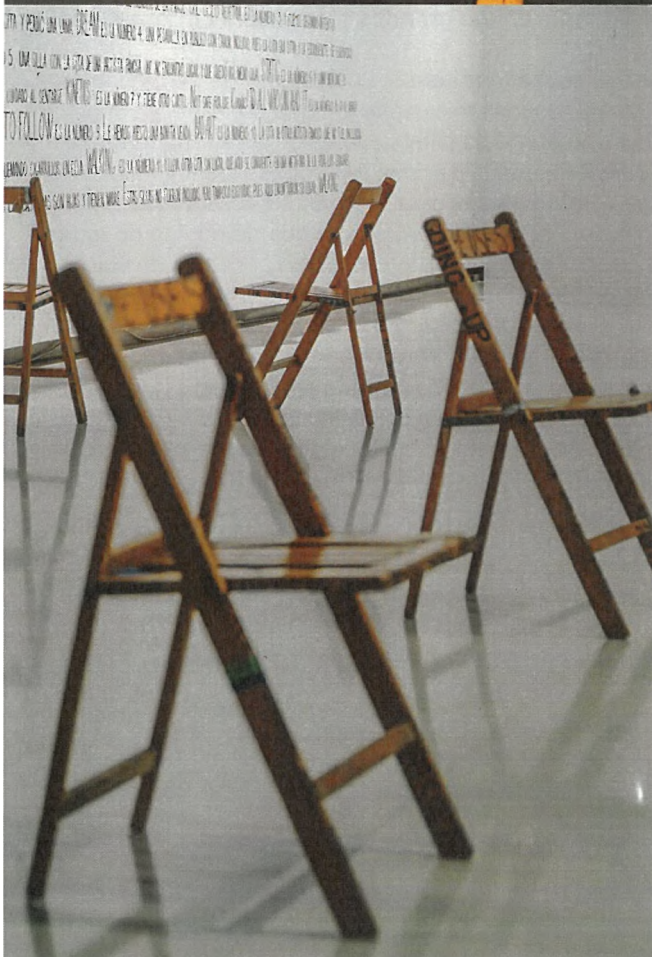
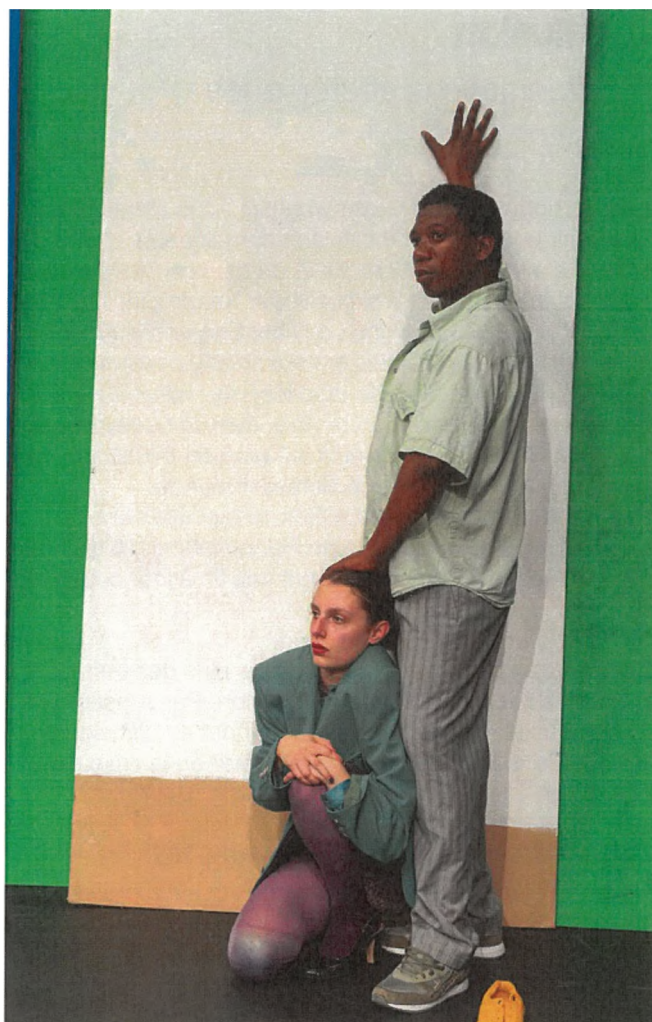
DIestinguished, récréation

pour le Ballett Theater Basel en 2023-2024

Sur une invitation de la nouvelle directrice artistique Adolphe Binder, La Ribot Ensemble s'associe au Theater Basel afin de recréer *DIestinguished* avec 10 danseur-euses du ballet. La Ribot, accompagnée de son équipe (danseur-euses, technicien-nnes, compositeur, production) travaillera avec les équipes du Theater Basel afin de transmettre *DIestinguished* dans son intégralité. Cinq semaines de répétitions, réparties entre 2023 et 2024, permettront à ce nouveau casting de s'approprier la musique, les concepts du spectacle et son langage chorégraphique. La première de cette récréation est prévue pour le 24 avril 2024 dans la grande salle de la Schauspielhaus du Theater Basel, suivie de 10 représentations. Un tournée en Suisse et à l'internationale sera ensuite organisée sur une durée maximale de 2 années.

Walk the Authors (2018 – en cours) et autres œuvres visuelles

Parallèlement à son travail scénique, La Ribot continuera la création dans le domaine des arts visuels. De nouvelles chaises pyrogravées rejoindront l'installation polyphonique *Walk the Authors* débutée en 2018.



3. Diffusion

Orientations stratégiques

Lors de notre précédente convention, nous avons réussi à maintenir une activité de diffusion conséquente et pluridisciplinaire avec, en 2021 et 2022, un total de 88 représentations dans 8 pays et 6 expositions. Néanmoins, la crise du COVID n'a pas épargné La Ribot Ensemble. Ainsi, 33% des tournées prévues ont été annulées sans report en 2021. Dans ce contexte de crise, nos activités se sont recentrées en Suisse et à Genève, avec le lancement du projet La Ribot Ensemble et la création de *DIExtinguished* pour les grandes scènes de Suisse romande. Paz Santa Cecilia et Julie Le Gall, respectivement responsables de la diffusion de *Happy Island* (2018) et de *Please Please Please* (2019), ont mis fin à leur collaboration.

Dans l'état actuel, nous ne disposons plus des ressources humaines nécessaires à notre diffusion. Par conséquent, il sera crucial de faire appel à un mandat en diffusion pour relancer le réseau international au sortir de la crise du COVID en vue de nouvelles tournées.

L'objectif de cette convention 2024-2025-2026 est de créer une nouvelle stratégie de diffusion pertinente en accord avec le développement de l'activité de La Ribot Ensemble.

Reconstruire de grandes tournées à l'internationale

Nous souhaitons penser un système de tournée internationale responsable. Cette logique consiste à s'implanter sur une durée de plusieurs semaines sur un territoire cohérent, mutualiser des partenaires locaux et internationaux tout en nous appuyant sur les ressources existantes (personnel, matériel, etc...). Avec une équipe de tournée raisonnée, nous donnerons ainsi l'occasion de voir un large choix de pièces à de nouveaux publics.

Nous projetons de développer un projet de coopération avec le Taipei Performing Arts Center (TPAC) et la Taipei Biennial, sur l'invitation de River Lin, curateur international. Nous discutons d'un programme majeur articulé sur 2 années. En 2025, des pièces historiques

du répertoire de La Ribot seront adaptées au contexte social et politique taïwanais : *Laughing Hole* réécrit dans une version chinoise et *Please Please Please* avec des danseur-euses taïwanais-es. En 2026, nous envisageons de présenter la pièce de groupe *El Cancionero de Juana* dans la salle XXL du nouveau théâtre du Taipei Performing Arts Center.

Nous souhaitons par ailleurs relancer les relations avec deux territoires en particulier :

- L'Amérique latine où La Ribot a déjà joué de nombreuses tournées ces dix dernières années, notamment aux festivals Transversales (Mexico DF, Mexique), Santiago a Mil (Chili), Festival Buenos Aires Danza Contemporánea (Argentine), en collaboration avec les institutions espagnoles et les antennes spécifiques de Pro Helvetia.
- L'Afrique du Sud pour continuer une relation établie via le danseur et chorégraphe sud-africain Thami Manekehla et l'antenne de Pro Helvetia de Johannesburg.

Dans l'idée d'échanges réciproques, les Studios 44 La Ribot Ensemble pourront être le terrain propice à l'accueil d'artistes internationaux.

Développer la visibilité des œuvres visuelles de La Ribot et la création d'expositions vivantes

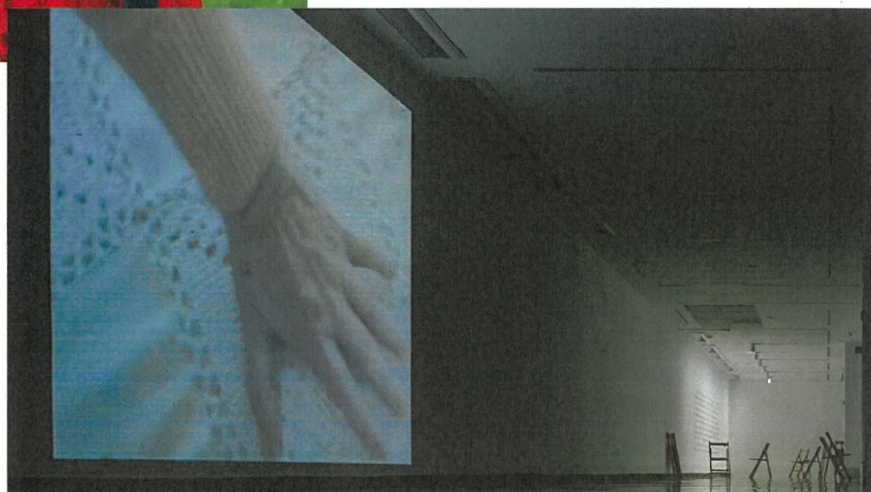
Dans la continuité du travail entamé en 2022, nous souhaitons prolonger le mandat de Sandra Recio pour le développement du réseau des arts visuels en Suisse, encore sous exploité. Elle intervient en complémentarité avec la Galeria Max Estrella, qui se concentre sur l'Espagne et l'international, et vient ainsi compléter notre activité de vente et de diffusion des arts visuels. Pour 2026, nous souhaitons amener en Suisse l'exposition monographique *A escala humana*, présentée en 2022 à Madrid dans la Sala Alcalá 31. Appuyé-es par Sandra Recio, nous ambitionnons de recréer l'exposition pour un espace dédié à l'art contemporain en Suisse.

Composer des « temps forts » transdisciplinaires

Nous souhaitons continuer à développer des temps forts transdisciplinaires en collaboration avec des théâtres et institutions d'art contemporain. Grâce au travail de reprise réalisé avec les artistes permanent-es, nous pouvons composer des programmes qui mêlent œuvres récentes et antérieures, arts vivants et visuels.

Ainsi, le Théâtre Garonne (Toulouse), en partenariat avec Les Abattoirs, Musée - Frac Occitanie Toulouse, et le Centre Pompidou (Paris), proposera en 2024 une « Constellation La Ribot », un programme de deux semaines qui permet de découvrir la chorégraphe à travers son geste artistique transdisciplinaire et les amitiés qui ont rythmé son parcours.

En collaboration avec Sylvie Zavatta, directrice du Frac Franche Comté, qui vient de faire l'acquisition de *Walk the Bastards* (2011), nous projetons de créer un programme conjoint entre l'institution d'art contemporain et la scène nationale de Besançon, Les 2 Scènes.



© Davide Palmieri (haut)
© Guillermo Gumiel (bas)

En tournée en 2024, 2025 et 2026

Pièce distinguée N°59 (2023) avec Dancando com a diferenca, Madère

Les pièces créées dans le cadre de **Sol y sombra** (2023) par et avec La Ribot Ensemble

DIEstinguished (2022) avec La Ribot Ensemble

LaBOLA (2022) avec La Ribot Ensemble

Distinguished Anyways (2021) avec La Ribot Ensemble

Happy Island (2018) avec Dancando com a diferenca, Madère

Pièce distinguée N°45 (2016) avec La Ribot Ensemble

Laughing Hole (2006) avec La Ribot Ensemble (distribution originale)

Films, vidéos et installations de La Ribot

Pièce distinguée N°59 (2023)

Créée pour *Sol y sombra*, cette pièce sera en tournée avec deux interprètes de Dançando com a Diferença, Telmo Ferreira et Barbara Matos. Déclinaison de la *Pièce distinguée N°45* (2016), cette nouvelle pièce reprend le geste de peindre, ici en doré, pour signifier la lumière. La Ribot s'est plongée dans l'histoire de l'art pour appréhender les multiples utilisations et valeurs de cette couleur-matière.

Sol y sombra (2023)

Déclinaison du projet dans 2 lieux spécifiques
Dans la continuation de l'occupation de 2 semaines du Pavillon de l'ADC à Genève, La Ribot Ensemble ambitionne de décliner ce projet, qui lie œuvres de La Ribot et œuvres des membres de l'Ensemble, dans deux autres institutions en Suisse et en Espagne. Nous réfléchissons par exemple à l'IVAM de Valence (Espagne) et la Fondazione Bally à Lugano (Suisse).

DIEstinguished (2022)

7ème série des Pièces distinguées
La pièce sera diffusée à l'internationale dans un nouveau format à 10 danseur-euses. Les interprètes en tournée seront les 5 membres de La Ribot Ensemble et 5 danseur-euses choisi-es parmi les interprètes invité-es lors des représentations précédentes en Suisse. L'organisation d'une tournée est en cours à Zürich dans le cadre des Swiss Dance Days, à Madrid au Teatros del Canal et à Barcelone au Teatre Nacional de Catalunya au printemps 2024.

LaBOLA (2022)

Jouée pour la première fois lors de l'exposition monographique *A escala humana* à la Sala Alcalá 31, Madrid, cette pièce a rencontré un immense succès critique et du public. Conçue pour un espace d'exposition, elle réunit 3 interprètes dans un mouvement de spirale permanent. Sa diffusion dans les espaces d'art contemporain qui programment de la performance se poursuivra au cours des trois prochaines années. Plusieurs dates sont en cours de confirmation, en France, en Espagne et à Taïwan.

Distinguished Anyways (2021)

6ème série des Pièces distinguées
La 6ème série des Pièces distinguées, créée en dialogue avec l'architecture et l'histoire de la Real Academia de España en Roma sera transposée dans d'autres contextes, notamment en Espagne.

Happy Island (2018)

Le spectacle, créé en collaboration avec la compagnie de danse inclusive portugaise Dançando com a Diferença, sera programmé en juin 2024 au Théâtre Garonne de Toulouse, dans le cadre d'un focus Ibérique. Les annulations sans report pendant la pandémie ont marqué la fin des tournées mais La Ribot Ensemble souhaite continuer à porter cette œuvre et l'engagement en faveur de la danse inclusive qu'elle représente.

Pièce distinguée N°45 (2016)

Explorant le pouvoir pictural et le rituel des arts vivants, cette performance hautement plastique nécessite une équipe réduite et est très légère techniquement. Elle s'adapte à des contextes variés (lieux d'art contemporain, plein air, lieux intermédiaires comme des halles, entrepôts etc....) et permet des tournées rapides et facilitées.

Laughing Hole (2006)

Installation-performance historique de 6 heures, nous souhaitons maintenir cette œuvre vivante dans le répertoire de La Ribot. Aux versions anglaise, espagnole et japonaise, viendra s'ajouter une traduction chinoise pour la présentation de la pièce à Taiwan en 2024.



4. Chantiers

En complémentarité des autres activités, des chantiers ont été entamés pour renforcer l'organisation de La Ribot Ensemble. Ils s'approfondiront au cours des trois prochaines années.

Archives

En plus de 35 ans de carrière, le travail de La Ribot a engendré un très grand nombre de documents vidéo mêlant œuvres chorégraphiques et visuelles : captations de pièces chorégraphiques, interviews, documents de recherche, workshops, filages, répétitions, œuvres et installations visuelles... Ce matériel audiovisuel représente une précieuse ressource et nécessite un traitement approfondi. Aux mois d'avril et mai 2022, nous avons initié un travail d'archivage vidéo numérique avec Aurélie Doutré, archiviste. Cela a consisté à trier, collecter et référencer les vidéos afin d'identifier un corpus cohérent de 1500 fichiers numériques, regroupés en 60 projets. Cependant, une large partie de cet archivage reste à faire, notamment pour les documents analogiques en vue d'une potentielle numérisation. Nous projetons de poursuivre ce projet pour valoriser ce patrimoine audiovisuel extrêmement riche.

Communication

De 2024 à 2026, La Ribot Ensemble mettra en œuvre des chantiers structurels qui viseront notamment à dynamiser ses outils de communication. Le site internet nécessite un travail de profonde modernisation et refonte. Nous aurons recours à un-e développeur-euse pour mener ce projet en 2024. L'engagement d'un-e artiste vidéo pour accompagner les activités de La Ribot Ensemble permettra de rendre plus attrayante et de faciliter la communication visuelle.

Plateforme informatique

La modernisation de la plateforme informatique se poursuivra. Depuis deux ans, nous revoyons nos outils de stockage de données et développons des méthodes de travail collaboratif en ligne. Au cours des trois prochaines années, nous consoliderons ces nouvelles pratiques et achèverons ce vaste projet de mise à jour des outils informatiques, avec l'aide d'un informaticien, Jean Michel Renard.

semble du deuxième étage du 44 rue de la Coulouvrenière.

Les frais de communication en 2024 sont plus élevés car nous concrétiserons le projet de modernisation de notre site internet.

Le lancement du projet La Ribot Ensemble a vu le jour grâce au soutien aux projets de transformation, une réponse ponctuelle et nécessaire aux conséquences de la pandémie. Nous avons conscience que nous devons faire sans, les 3 prochaines années.

Ainsi, le financement du projet La Ribot Ensemble est basé sur :

- l'augmentation du soutien annuel de la convention de soutien conjoint entre la Ville et le Canton de Genève et Pro Helvetia : nous sollicitons un soutien annuel réparti comme suit entre les partenaires (180.000 CHF par la Ville de Genève, 180.000 CHF par la République et le Canton de Genève, 150.000 CHF par Pro Helvetia). Ce soutien structurel à hauteur de 50% environ des recettes est vital pour assurer la stabilité de notre projet et maintenir notre masse salariale ;
- des apports en coproduction conséquents à la hauteur des projets que nous souhaitons porter ;
- une augmentation des soutiens privés via un travail de recherche de financement approfondi de la part du bureau à Genève, effectif principalement en 2026 ;
- une augmentation des cachets portée par de nouveaux spectacles en tournée et deux mandats de diffusion et distribution (arts vivants et arts visuels) efficaces.
- des soutiens ponctuels liés aux différents projets de créations et tournées (Corodis, Loterie romande, Cinéforum etc...).

II. Récapitulatif des trois dernières années

2021, 2022 et 2023 en chiffres

4 créations

Sol y sombra

Pavillon ADC, Genève – juin 2023

DIExtinguished

TPR - Centre neuchâtelois des arts vivants, La Chaux-de-Fonds – septembre 2022

LaBOLA

Sala Alcalá 31, Madrid – mars 2022

Distinguished Anyways

Académie Royale d'Espagne à Rome – juin 2021

8 spectacles en tournée

Laughing Hole (2006)

Gustavia (2008)

Pièce distinguée N°45 (2016)

Happy Island (2018)

Please Please Please (2019)

Distinguished Anyways (2021)

LaBOLA (2022)

DIExtinguished (2022)

88 représentations dans **24** villes de **8** pays en 2021 et 2022

11 représentations annulées dans 8 villes de 3 pays en 2021

8 expositions dont **2** expositions monographiques et **6** expositions de groupe

5 publications

3 workshops dans **3** villes de **3** pays

3 conférences dans **3** villes de **3** pays

1 accompagnement dans le cadre de la bourse de compagnonnage théâtral du Canton de Vaud et Ville de Lausanne

1 production cinématographique

1 nouvelle œuvre vidéo

29 nouvelles chaises de l'installation *Walk the Authors* (2018-en cours)

1. Restructuration

Grâce au soutien aux projets de transformation du Canton et de la République de Genève, La Ribot Ensemble, nouvelle appellation de la Compagnie La Ribot, a initié en octobre 2021 une phase de restructuration. Ce projet artistique et politique est né du désir de se rassembler pour créer un noyau de collaborateur·ices permanent·es, au sortir de la pandémie.

Quatre jeunes interprètes de Suisse romande ont été embauché·es en CDI : Piera Bellato, Mathilde Invernon, Lisa Laurent et Ludovico Paladini. La Ribot Ensemble s'est aussi enrichi d'un nouveau bureau de production formé par Aude Martino, directrice de production, et Iris Obadia, assistante de production et communication. Pour mettre en valeur les oeuvres visuelles de La Ribot, Aurélie Doutre, archiviste vidéo, et Sandra Recio, responsable arts visuels, ont rejoint la compagnie en 2022.

La Ribot Ensemble poursuit ses productions et ses tournées avec les artistes Juan Lorient, Thami Manekehla, Olivia Csiky Trnka, Delphine Rosay et Fernando de Miguel, la compagnie Dançando com a Diferença et la Galería Max Estrella Madrid. Membres de la compagnie depuis plus de huit ans, Marie Prédour et Gonzague Bochud, respectivement directrice technique et administrateur, continuent d'accompagner La Ribot Ensemble.

2 Créations

Sol y sombra

16-24.06.2023

Pavillon ADC, Genève, Suisse

En juin 2023, La Ribot Ensemble s'installe à l'ADC pendant deux semaines et propose un programme intitulé *Sol y sombra* composé de six créations in situ conçues et interprétées par les artistes de La Ribot Ensemble et deux nouvelles pièces chorégraphiées par La Ribot. Partant de la notion d'occupation, chaque pièce sera pensée pour un espace spécifique du Pavillon, qui sera complètement envahi. Les spectateurs et spectatrices seront convié·es à une déambulation physique et mentale, faite de rencontres, de changements d'échelle et d'angle, de jeux de distance et de proximité. Pour accompagner les créations de ses interprètes, La Ribot présente elle aussi une nouvelle pièce qui réunit tous les membres de La Ribot Ensemble. *Alejandría* (titre provisoire) s'inspire de la sensation primitive qui nous saisit à la tombée de la nuit. Ce moment de passage, d'achèvement est toujours empreint de mystère, légèrement effrayant et imprévisible, en particulier lorsque l'on est en mer, à la merci des éléments naturels.

Pour *Sol y sombra*, la collaboration artistique avec la compagnie Dançando com a Diferença se prolonge et donnera naissance à la *Pièce distinguée N°59*. Déclinaison de la *Pièce distinguée N°45* (2016), cette nouvelle pièce reprend le geste de peindre, cette fois-ci en doré, avec deux interprètes de la compagnie de danse inclusive portugaise, Bárbara Matos et Telmo Ferreira.

***DI*Etinguished**

28-30.09.2022

TPR - centre neuchâtelois des arts vivants, La Chaux-de-Fonds, Suisse

Lauréat 2020 arts de la scène, *DI*Etinguished est la première création pour la scène avec La Ribot Ensemble. Réunissant onze interprètes, dont un groupe de danseur-euses professionnel-les recruté dans chaque canton de représentation, ce projet de grande envergure explore les notions de saturation et de transformation. Avec *DI*Etinguished, La Ribot porte à la scène la recherche vidéo qu'elle développe depuis plus de vingt ans et expérimente avec un dispositif de *streaming* en direct.

***La*BOLA**

01.03-03.04.2022

Sala Alcalá 31, Madrid, Espagne

*La*BOLA est la première création avec La Ribot Ensemble. Présentée pendant 5 semaines dans le cadre de l'exposition monographique *A escala humana* à la Sala Alcalá 31, la performance d'une heure a rencontré un immense succès critique et auprès du public. Dans un mouvement de transformation constante et imparable, trois interprètes évoluent au même niveau que les spectateur-ices. Ils et elles s'échangent costumes et objets et composent avec le moment présent et ses accidents.

***Distinguished* Anyways**

19-21.06.2021

Real Academia de España en Roma, Rome, Italie
en collaboration avec l'Istituto Svizzero

Distinguished Anyways est la sixième série des Pièces distinguées. Pour la première fois, La Ribot a proposé une série de quatre Pièces distinguées qui naissent du dialogue avec un endroit et un moment solaire précis, les lieux historiques de l'Académie et le solstice d'été. Les artistes investissent les lieux historiques de l'Académie, avec la ville de Rome en fond sonore, ses oiseaux, ses cloches et ses voitures, et les spectateurs... *Distinguished Anyways* se déroule avec la lumière du soleil couchant comme seul éclairage, pour s'achever dans l'obscurité totale. Le spectacle sera en tournée en 2023, notamment au Musée d'art et d'histoire de Genève le 4 mai et au musée du Prado en juillet.



3. Programmes variés

En 2022, la compagnie a développé des programmes qui donnent à voir la richesse et la complexité de l'œuvre de La Ribot et permettent d'appréhender l'évolution d'une carrière qui se déploie depuis près de quarante ans. Plusieurs programmes compilant des pièces chorégraphiques, souvent couplées avec des projections de films ont été présentés dans des lieux d'exposition et des salles de spectacle. La mise en œuvre de ces programmes ambitieux a nécessité des reprises de rôle par les interprètes de La Ribot Ensemble, notamment pour *Pièce distinguée N°45* et *Laughing Hole*.

La Ribot Ensemble a Roma, un triplo programma
10-14.04.2022
Istituto Svizzero - Teatro India, Rome, Italie

Renforçant les liens noués en 2021 avec la capitale italienne et l'Istituto Svizzero lors de la création de *Distinguished Anyways*, La Ribot Ensemble a présenté *Laughing Hole*, *Pièce distinguée N°45* et *FILM NOIR* (2014) au cours de trois soirées à l'Istituto Svizzero. La reprise des rôles de *Pièce distinguée N°45* a permis de jouer simultanément *Gustavia* au Teatro India, et ainsi de proposer un parcours dans l'œuvre de La Ribot à travers Rome.

Dance Hall La Ribot Ensemble
21-22.10.2022
Halle Tropisme, Montpellier, France

Sur l'invitation de Mathilde Monnier, La Ribot Ensemble a investi les espaces de la Halle Tropisme lors d'un week-end dense et festif. Encore jamais présentées hors de leur lieu de création, *LaBOLA* et *Pièce distinguée N°56 - Vesubio* (extraite de *Distinguished Anyways*) ont été présentées dans la halle et sur le parking de Tropisme. La *Pièce distinguée N°45* a également été reprise. Enfin, la vidéo *Mariachi 17* (2009) a été projetée.

4. Cinéma & arts visuels

***Last Dance* (2022)**

Long métrage de fiction de Delphine Lehericé produit par Box Productions
08.08.2022 Première mondiale au Festival de Locarno, Piazza Grande
Prix UBS du public

La Ribot a participé au projet en tant que chorégraphe et a joué son propre rôle. Deux pièces ont été créées pour le film : *Oh! Sole!* (recréation d'une pièce de 1995) et *Sorry for the others* (création originale). Le tournage et l'écriture ont eu lieu à Genève et Fribourg entre mars et juillet 2021. 5 danseurs et danseuses de la compagnie ont joué dans le film, et leur participation a été produite par la compagnie (embauche, salaires etc...). La première mondiale du film a rassemblé 8 000 spectateur-ices sur la Piazza Grande de Locarno. La Ribot s'est joint aux autres membres du casting pour les avant-premières suisses et française du film, qui est sorti en salles de Suisse romande le 1er février 2023.

***Differentness* (2022)**

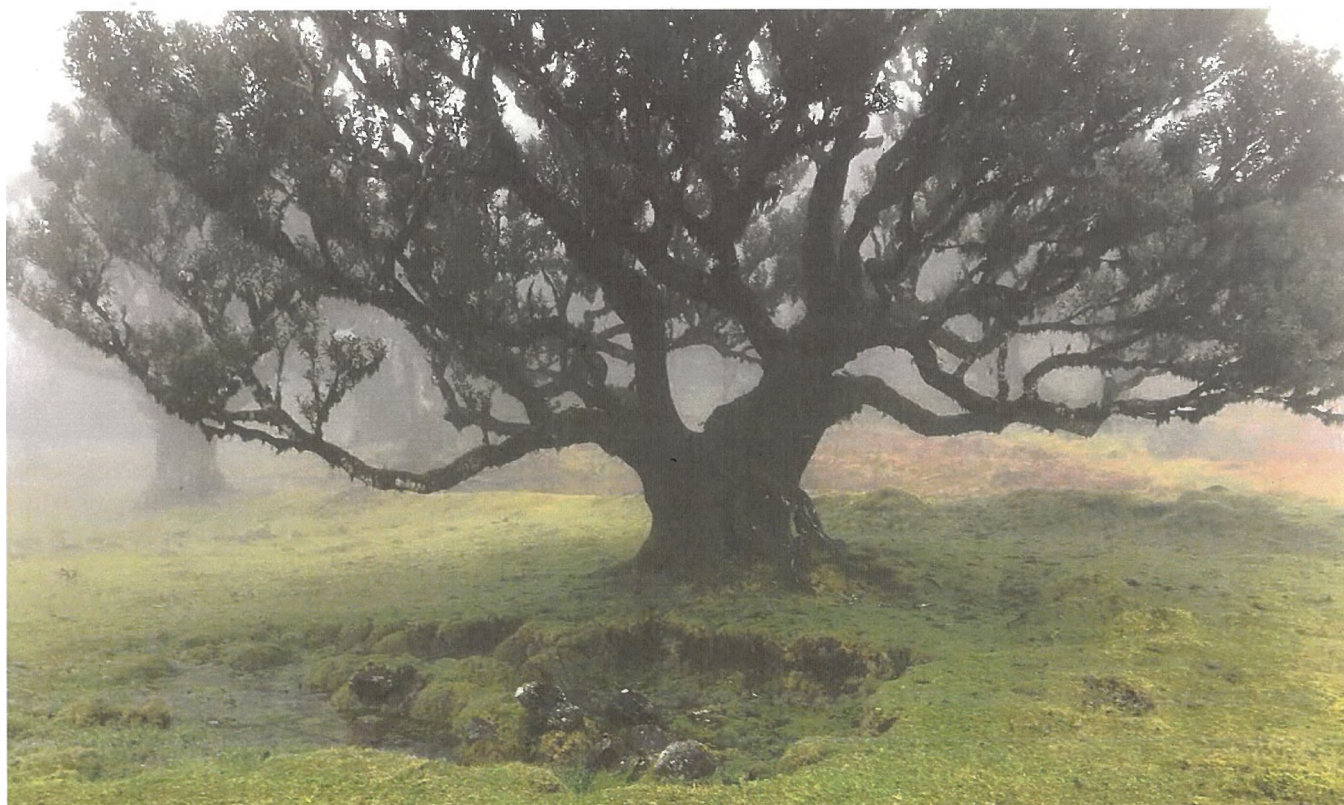
Court métrage de Raquel Freire et La Ribot avec Dançando com a Diferença

A partir des images tournées à Funchal pour *Happy Island*, La Ribot et Raquel Freire signent une nouvelle œuvre vidéo destinée à faire exister sous une autre forme le spectacle créé avec Dançando com a Diferença, dont la diffusion a été brutalement interrompue par la pandémie. Le film plonge dans les profondeurs de la mystérieuse forêt millénaire de Fanal, avant d'évoquer les fantômes des interprètes de Dançando com a Diferença, dans une grande danse joueuse et euphorique.

***Walk the Authors* (2018-en cours)**

Installation de chaises pyrogravées

A l'occasion de l'exposition monographique *A escala humana*, 29 nouvelles chaises ont rejoint la grande famille des chaises pyrogravées de l'installation *Walk the Authors* débutée en 2018. Chacune de ces chaises raconte une histoire et a sa propre voix. En 2021, 6 de ces chaises ont été acquises par le Pérez Art Museum de Miami.



5. Expositions

Manual de Uso

18.09.20-14.02.21 CGAC - Centro Galego de Arte Contemporanea, Saint Jacques de Compostelle, Espagne
Exposition monographique sur le travail de La Ribot ces 20 dernières années. Édition d'un catalogue sous la direction d'Iñaki Martínez Antelo.

Dance ?

26.03-18.07 CAAM - Centro Atlántico de Arte Moderno, Las Palmas de Grande Canarie, Espagne
Exposition collective. Présentation de l'installation de chaises *Walk the Bastards* (2017).

La vie des tables

20.09.2020-24.01.2021 Le Crédac - centre d'art contemporain d'Ivry, Ivry-sur-Seine, France
Exposition collective. Œuvre exposée : *Cosas* (2020), une série de photographies au format carte postale.

CLUBS

16-19.12.2021 Sala Apolo, Barcelone, Espagne
Exposition collective. Projection en boucle de la vidéo *Mariachi 17* (2009) dans un lieu de clubbing barcelonais.

A escala humana

19.02-03.04.2022 Sala Alcalá 31, Madrid, Espagne
Exposition monographique. Commissaire de l'exposition : Olivier Kaeser
L'exposition à la Sala Alcalá 31 est une des expositions monographiques les plus importantes consacrées à La Ribot dans sa ville natale. Réunissant une dizaine d'œuvres plastiques et chorégraphiques, elle synthétise de nombreux éléments de la pratique transdisciplinaire de La Ribot. Les vidéos *Cuarto de Oro* (2008), *Despliegue* (2001) et *Rojo* (2020) retracent les expérimentations autour du concept de corps opérateur développé par La Ribot. Pour la première fois, les trois installations de chaises *Walk the Chair*, *Walk the Authors* et *Walk the Bastards* étaient réunies et augmentées de nouvelles chaises pyrogravées conçues spécialement pour l'exposition. Pendant 6 semaines, un programme de performances quotidiennes dans l'espace d'exposition a été proposé, avec en ouverture les œuvres emblématiques du répertoire de La Ribot, *Laughing Hole* et *Pièce distinguée N°45. LaBOLA*, première création avec les interprètes de La Ribot Ensemble, a été jouée pendant 5 semaines, donnant la possibilité à un large public d'y assister.

Art Untitled

29.11-03.12.2022 Booth #500, Miami Beach, Etats Unis
Exposition collective de Max Estrella galeria Madrid. Exposition de 6 chaises de l'installation *Walk the Authors* (2018-en cours)

Este puede ser el lugar, performar el museo

03.03-28.05.2023 TEA Tenerife, Îles Canaries
Exposition collective, commissaires : Natalia Álvarez Simó et Javier Arozena. Œuvre exposée : *Walk the Authors* (2018-en cours)

90 Berriak

04.03-04.06.2023 San Telmo Museoa, San Telmo, Espagne
Exposition collective, commissaire : Nekane Aramburu. Œuvre exposée : *Otra Narcisa* (2003).

6. Publications

***La Ribot, Manual de uso* (2021)**

sous la direction d'Iñaki Martínez Antelo, édition Xunta de Galicia, Conselleria de Cultura, Educación e Universidade, Secretería Xeral de Cultura, Centro Galego de Arte Contemporánea.

***Le livre de ma vie, par des personnalités de Suisse et d'ailleurs* (2021)**

édition anniversaire 2021, Payot Libraire.

***Performing collections* (2022)**

sous la direction de Joanna Zielinska, édition l'Internationale.
Essai «Collecting Dance» de Lola Hinojosa et La Ribot.

***La Ribot. A escala humana* (2022)**

sous la direction d'Olivier Kaeser, édition Dardo.
catalogue en ligne de l'exposition monographique consacrée à La Ribot à la Sala Alcalá 31, Madrid.

***Catalogue Distinguished Anyways* (2023)**

sous la direction d'Estrella De Diego, photographies de Christian Lutz, édition Turner Libros
catalogue autour de la création de *Distinguished Anyways* (2021).

7. Acquisitions arts visuels

***Laughing Hole* (2006)**

acquisition en 2021 de la version espagnole par le Musée Reina Sofía, Madrid, Espagne

***Despliegue* (2001)**

acquisition en 2021 par La Caixa Collection, Barcelone, Espagne

***Walk the Bastards* (2011)**

acquisition en 2022 par le Frac Franche Comté, Besançon, France

***Walk the Authors* (2018-en cours)**

acquisition de 5 chaises de l'installation par le Pérez Art Museum Miami, États-Unis

III. Biographies

La Ribot Ensemble 2024-2025-2026

Équipe permanente

La Ribot – directrice artistique
Aude Martino – directrice de production
Iris Obadia – assistante de production et communication
Marie Prédour – directrice technique
Gonzague Bochud – administrateur

Collaborateur-ices récurrent-es

Sandra Recio – responsable arts visuels en Suisse

Collaborateur-ices ponctuel-les

Piera Bellato – interprète
Mathilde Invernón – interprète
Lisa Laurent – interprète
Ludovico Paladini – interprète
Thami Manekehla – interprète
Juan Lorienté – interprète
Martin Gil – interprète
Olivia Csiky Trnka – interprète
Delphine Rosay – interprète
Fernando de Miguel – musicien
Telmo Ferreira – interprète
Barbara Matos – interprète
Mathilde Monnier – chorégraphe et interprète
Alexandre Babel – compositeur
Asier Puga – compositeur et chef d'orchestre
OCAZENigma – orchestre de chambre de l'auditorium de Saragosse
Jaime Conde Salazar – dramaturge
Almudena Ribot – architecte
Victor Roy – scénographe
Daniel Demont – lumières et chef opérateur
Aurélié Doutre – archiviste
Camilo de Martino – technologiste vidéo
Marion Schmid – costumière
Nicolas Houssin – régisseur son
Dançando com a Diferença Madère – compagnie de danse
Galeria Max Estrella Madrid – galeriste
Box Productions – production audiovisuel
Atelier Poisson – graphiste

Biographies

La Ribot – directrice artistique

Née à Madrid, La Ribot vit à Genève et travaille à l'internationale.

Lion d'or pour l'ensemble de sa carrière de la Biennale de la danse de Venise 2020. Grand Prix suisse de danse par l'Office fédéral de la culture en 2019. Premio en Artes Plásticas de Comunidad de Madrid, España 2018. Medalla de Oro al Merito en las Bellas Arte, España 2015. Premio Nacional de Danza, Ministerio de Cultura, España 2000.

« La Ribot est chorégraphe, danseuse et artiste. Son œuvre, apparue au sortir de la transition démocratique dans l'Espagne des années 1980, a profondément modifié le champ de la danse contemporaine. Elle défie les cadres et les formats de la scène comme du musée, empruntant librement aux vocabulaires du théâtre, des arts visuels, de la performance, du cinéma et de la vidéo pour opérer un déplacement conceptuel de la chorégraphie. Solos, explorations collaboratives, recherches avec des amateurs, installations et images en mouvements présentent dès lors les facettes d'une pratique protéiforme, qui ne cesse de mettre en jeu le droit du corps. » Marcella Lista, écrivaine et commissaire Nouveaux médias – Centre Pompidou, Paris 2020.

Son travail chorégraphique a été présenté, entre autres, à la Tate Modern (Londres), au Théâtre de la Ville de Paris, au Centre Pompidou (Paris), au Musée Reina Sofia (Madrid), au Festival d'Automne à Paris, à la Triennale d'Aïchi (Nagoya, Japon), à la galerie Soledad Lorenzo (Madrid), au Museu Serralves (Porto), à Art Unlimited – Art Basel, au S.M.A.K. (Gand), au MUAC (Museo Universitario de Arte Contemporáneo, Mexico DF).

Son travail visuel fait partie des collections privées et publiques du Musée Reina Sofia (Madrid), du Centre Pompidou (Paris), du CNAP – Centre national des arts plastiques (Paris), du MUSAC (Museo de Arte Contemporáneo de Castilla y León), de l'Artium (Centro - Museo vasco de arte contemporáneo), du FRAC Lorraine (Fonds Régional d'Art Contemporain)...

Piera Bellato – interprète

Après un Master en Relations internationales à l'Université de Genève, Piera Bellato obtient son diplôme de comédienne à la Manufacture de Lausanne en 2013. Elle travaille ensuite pour différents artistes tels que Lucile Carré, José Lillo, Eric Salama, Stéphanie Blanchoud, Nina Negri, les 3 Points de suspension, Vincent Coppey, Isis Fahmy... Elle se consacre aussi à des projets de recherche autour de la pensée au plateau, notamment avec l'un de ses collectifs, le Third Floor Group. Après avoir été artiste associée de l'Abri à Genève en 2019-2020, son propre projet, un hybride entre danse et théâtre intitulé *Merci pour cette danse*, sera présenté les saisons prochaines à l'Usine à gaz de Nyon et au Théâtre du Loup. Depuis 2020, elle accompagne La Ribot, notamment dans deux projets, *Pièce distinguée N°54* au Commun à Genève et *Distinguished Anyways* pour la Real Academia de España en Roma. En octobre 2021, elle rejoint La Ribot Ensemble en tant qu'interprète permanente.

Mathilde Invernion – interprète

Mathilde Invernion est une comédienne et danseuse franco-espagnole. Après avoir étudié la danse et le théâtre au conservatoire à Paris, elle obtient en 2019 un Bachelor en théâtre à la Manufacture – Haute École des Arts de la scène, à Lausanne. Elle est interprète pour des productions théâtrales, performatives et cinématographiques. Elle est à l'initiative de créations performatives telles que *El Intruso*, jouée au LUFF, à la Gaîté Lyrique et à Alte Munze à Berlin, et plus récemment *Let's Pretend* pour le Théâtre Sévelin 36. Elle met en scène et écrit *The Bath*, joué au TLH à Sierre et au Théâtre du Crochetan. Elle danse dans les créations de La Ribot, *Pièce distinguée N°54* au Commun, à Genève, dans le cadre de *DANCE FIRST THINK LATER*, et *Distinguished Anyways*, joué à La Real Academia de España en Roma. Elle poursuit cette collaboration à partir d'octobre 2021, en tant qu'interprète permanente de La Ribot Ensemble.

Lisa Laurent – interprète

Née en 1996, Lisa Laurent est une danseuse et performeuse française. Elle termine ses études au Ballet Junior de Genève en 2019. Au cours de sa formation, elle danse de nombreuses pièces de répertoire et commence à développer son travail personnel. Son premier projet, *Pas de deux*, créé en collaboration avec Mattéo Trutat, est présenté aux Quarts d'Heure du Théâtre Sévelin 36 puis sélectionné pour la tournée Tanzfaktor 2022. Elle présente son solo *how do I* à l'Abri à Genève en novembre 2022 dans le cadre d'Emergentia. Lisa Laurent est également interprète pour Cindy Van Acker et membre de La Ribot Ensemble depuis octobre 2021 en tant que danseuse permanente.

Ludovico Paladini – interprète et auteur

Ludovico Paladini, né à Rome en 1998, est un danseur et performeur actif en Italie, en France et en Suisse. En 2020, il obtient un Bachelor en danse contemporaine à la Manufacture – Haute École des Arts de la scène, à Lausanne. En février 2021, il joue dans *A Dance Climax* de Mathilde Monnier. Le spectacle est présenté lors du Festival Antigél à Genève. Depuis 2020, il est interprète pour Olivia Grandville en France. Il travaille également en tant que chorégraphe avec l'AMAT et le Teatro delle Muse à Ancône pour la production de son solo, *Tales of FreeDoom*, depuis décembre 2020. En septembre 2021, il joue dans *L'amour de la fille et du garçon*, chorégraphié par Prisca Harsch et Pascal Gravat, dans le cadre du festival de la Bâtie à Genève. Il devient danseur permanent de La Ribot Ensemble en octobre 2021.

Aude Martino – directrice de production

Aude Martino a commencé son parcours professionnel au Centre national de la danse à Pantin en 2010 au sein du Département Création, Production et Activités Internationales. À partir de 2015, elle travaille sur la création et la production de Camping, festival et plateforme chorégraphique internationale. Après la coordination des cinq éditions, elle contribue au développement international du projet et organise en collaboration avec le Taipei Performing Arts Center la première édition de Camping Asia, à Taipei, en novembre 2019. Elle débute sa collaboration avec La Ribot en novembre 2020, en tant que directrice de production. Aude Martino est diplômée de l'EAC, l'un des principaux établissements d'enseignement supérieur dans les domaines de la culture, du marché de l'art, du patrimoine et du luxe.

Iris Obadia – assistante de production et communication

Née en 1996 à Paris, Iris Obadia réalise des études de lettres, langues et relations internationales, avant de s'orienter vers la production de spectacle vivant. Elle travaille notamment pour Le Lucernaire, le Théâtre de la Cité internationale, la compagnie Vertical Détour à Paris et l'agence artistique Artizen basée à Tel Aviv. Elle intègre le Centre national de la danse en février 2020, et contribue à l'organisation de l'édition virtuelle de Canal, un événement de mise en réseau d'artistes et d'institutions du champ chorégraphique, et de Camping 2021, festival et plateforme chorégraphique internationale. Elle rejoint La Ribot Ensemble en septembre 2021 en tant qu'assistante de production et de communication.

Marie Prédour – directrice technique

Diplômée en littérature française et sociologie du genre, Marie Prédour se forme en technique du spectacle vivant et de l'événementiel au Grim'Edif (Lyon,FR). Elle est proche collaboratrice et directrice technique de La Ribot depuis 2011 ainsi que de Simone Aughterlony depuis 2016, et a travaillé avec les artistes Gilles Jobin, Ruth Childs, Eric Linder, l'association Shap Shap ainsi qu'aux côtés d'éclairagistes de renom (Eric Wurtz, Daniel Demont) dont elle reprend régulièrement les lumières en tournée. Elle crée les lumières de certaines pièces de Gilles Jobin, Thabiso Pule et Thami Hector Manekehla, Kaïsha Essiane, Jacques Houssay, ainsi que des concerts de Mataharie et Scarlett's Fall. Depuis 2021 elle participe au projet collectif Imbricated Real initié à Zürich par Marc Streit et Simone Aughterlony. Elle enseigne ponctuellement au Grim'Edif sur la formation de régie générale. Marie a pour objectif de partager une vision de la direction technique qui ne parle pas uniquement d'outils pratiques et de méthodologie mais aussi de l'importance de comprendre les concepts et de s'engager dans le processus de création d'un projet artistique, pour le porter techniquement avec justesse. Elle est également co-fondatrice en 2019 de l'association LUEUR (Annecy, FR) qui souhaite visibiliser les artistes issu-es des minorités en proposant des espaces alternatifs de fête et de rencontres artistiques.

Gonzague Bochud – administrateur

Né en 1974 dans le canton de Fribourg, économiste de formation, Gonzague Bochud a d'abord travaillé dans les domaines de la formation, puis de l'informatique pour La Poste Suisse en Romandie, puis à Berne. C'est en organisant des concerts et soirées dans des clubs de la ville de Fribourg, qu'il découvre sa passion pour l'événementiel et qu'il débute sa reconversion professionnelle par étape. Il participe à l'organisation des Prides à Lausanne en 2006, puis à Fribourg pour les éditions 2007, 2013 et 2016. Il a également œuvré dans le comité de rédaction de la défunte revue Hétérographe et comme administrateur pour la revue suisse de littérature Vice-Versa. Il travaille également pour les compagnies de Gilles Jobin et de Marie-Caroline Hominal. Dans son temps libre, il s'investit pour la défense des droits des minorités sexuelles et de genre et est devenu en 2019, le président de l'association Sarigai à Fribourg.

Alexandre Babel - compositeur

Alexandre Babel est un percussionniste, compositeur et commissaire d'exposition impliqué dans divers contextes contemporains tels que la musique classique moderne, la musique expérimentale et l'art de la performance. Babel crée des œuvres qui remettent en question les attentes de l'auditeur à l'égard des formes musicales conventionnelles. Il est membre fondateur du collectif de performance Radial avec l'artiste Mio Chareteau et a été de 2009 à 2019 percussionniste solo de l'ensemble de musique contemporaine KNM Berlin. En 2020, le festival monographique Les Amplitudes à La Chaux-de-Fonds s'est concentré sur le travail de composition et de commissariat de Babel. Babel a été le directeur artistique du collectif de percussion contemporaine Eklekto jusqu'en 2022. Il est lauréat du Prix suisse de musique 2021.

Olivia Csiky Trnka – interprète

Née à Bratislava, Olivia Csiky Trnka grandit en Suisse. Parallèlement à ses études à la Manufacture, Haute école des arts de la scène, elle fait un Master en Histoire de l'Art à L'Université de Lausanne. Elle fonde Full PETAL Machine, oscillant entre création de plateau, installation vidéo ou performance. Elle a créé : *Fronaisons*, *Demolition Party*, *Come to me*, *Protocole V.A.L.E.N.T.I.N.A*, *Mars Attending Paupière train fantôme*. Depuis 2011, elle poursuit une installation de vidéopoèmes, *les Précipités*. Elle travaille au théâtre comme interprète, performeuse et dramaturge pour, entre autres, La Ribot, Maya Bösch, Jérôme Richer, Marcel Schwald, Marc Liebens, Karelle Ménine, Adina Secrétan... Au cinéma, elle a tourné pour Virginie Despentes, Les frères Dowdles, Stella di Tocco, Jacob Berger, les humoristes V. Veillon et V. Kucholl, Fairouz M'Silti...

Jaime Conde Salazar – dramaturge

Jaime Conde-Salazar Pérez est diplômé en géographie et en histoire, avec une spécialisation en histoire de l'art (Universidad Complutense de Madrid). Il a obtenu un MA en Performance studies (Université de New York) en 2002 grâce à une bourse MEC- Fulbright. En 2003, il a obtenu le Diploma de Estudios Avanzados avec le travail de recherche intitulé *Narraciones de la modernidad en la Historia de la Danza* (Narrations de la modernité dans l'histoire de la danse), dirigé par Estrella de Diego. Il a collaboré en tant que critique de danse à des revues telles que *Por la Danza* (Madrid), *SuzyQ* (Madrid), *Ballet/Tanz* (Berlin), *Mouvement* (Paris), *Hystrio* (Rome) et *Obscena* (Lisbonne). Entre 2003 et 2006, il a été directeur de l'Aula de Danza Estrella Casero à l'Université d'Alcalá. Et de 2006 à 2008, il a été directeur-gérant de l'école maternelle Waldorf "El Moral" (La Laguna, Tenerife). Il a été boursier de l'Académie royale d'Espagne à Rome de 2009 à 2010.

Dançando com a Diferença – interprètes

Dançando com a Diferença est une compagnie de danse inclusive professionnelle basée sur l'île de Madère (Portugal) qui, depuis sa fondation en 2002, a développé le concept de danse inclusive au travers de nombreux travaux artistiques. La particularité de leurs réalisations est de mettre en scène des danseur·euses porteur·euses ou non de handicap. Henrique Amoedo, fondateur et mentor du projet, est à l'origine du concept de danse inclusive. Sous sa direction artistique, Dançando com a Diferença a acquis une grande reconnaissance internationale pour ses spectacles qui défient les limites du corps et de la « différence ». Dançando com a Diferença développe une esthétique propre et une atmosphère artistique et sociale hors norme afin de modifier la perception du corps « handicapé » et pouvoir ainsi faire évoluer également les conceptions sur les créations artistiques impliquant des personnes en situation de handicap. Dançando com a Diferença a collaboré avec de nombreux artistes de la danse contemporaine, dont Henrique Rodovalho, Clara Andermatt, Paulo Ribeiro, Rui Horta, Rui Lopes Graça, Tânia Carvalho, Marlene Monteiro Freitas et La Ribot qui a créé *Happy Island*.

Camilo De Martino – technologiste vidéo

Camilo De Martino a suivi une formation de designer multimédia à l'Eikon (Fribourg – Suisse). Dès 2013, il travaille dans le domaine du cinéma et de la vidéo d'art pour différentes productions cinématographiques au sein de Ciné3D, l'association des frères Guillaume, notamment *La nuit de l'ours* et *Le conte des sables d'or*. Assistant réalisateur de Gilles Jobin pour le film *3D WOMB*, il est ensuite assistant réalisateur de La Ribot pour *FILM NOIR* (2014-2017). Après avoir travaillé en Croatie sur le documentaire animé *Chris The Swiss* de Anja Kofmél, Camilo De Martino s'est vu confier la direction de production pour *VR_I* (VR, 2017) de Gilles Jobin et Artanim. En 2017, le Canton de Fribourg lui a attribué un séjour de six mois à la résidence artistique « Im Wedding » à Berlin, pour le développement d'un projet personnel.

Daniel Demont – lumières et chef opérateur

Daniel Demont est créateur lumière. Il comprend la lumière comme un élément à la fois artistique et physique qui se place comme composante majeure du dispositif artistique en créant un langage autonome capable de répondre au mouvement, de le prolonger ou de le précéder, de l'interrompre ou de le faire naître, de le transformer et de se jouer de lui. Collaborateur de longue date de La Ribot, il a travaillé à de nombreuses reprises à ses créations : *Oh ! Sole !* (1995), *Más distinguidas* (1997), *Still Distinguished* (2000), *40 Espontáneos* (2004), *Panoramix* (1993-2003), ou encore pour l'installation vidéo *Despliegue* en 2001, ainsi que le film *Mariachi 17* (2009) en tant que directeur de la photographie. Il a également travaillé pour le cinéma, entre autres comme chef-opérateur sur le film *Jane B.* d'Agnès Varda. De 2003 à 2019, il a été directeur technique du théâtre de l'Arsenic de Lausanne.

Fernando de Miguel – musicien

Musicien et compositeur suisse d'origine espagnole, Fernando de Miguel est né en 1971 à Genève. Il se forme à la composition et à la musique électroacoustique avec le professeur Gabriel Brncic. Il intègre le collectif Database59 et entame des collaborations avec des plasticiens et vidéastes. Son terrain d'expression se trouve également dans la composition pour le théâtre et la danse, pour lesquels il crée des environnements sonores et des musiques originales. Actuellement, il est actif comme compositeur dans des projets audiovisuels et d'arts du spectacle et sur scène dans des projets musicaux ou performatifs. Parmi ses dernières collaborations se trouvent : Oskar Gómez Mata - Cie L'Alakran, Vincent Coppey, Matthieu Vertut, Jean-Louis Johannides, La Ribot, Andrés García, Dallas Switzerland et Caroline de Cornière.

Martin Gil – interprète

Né dans la province de Córdoba, en Argentine, Martín Gil est danseur, chorégraphe, enseignant de danse contemporaine et chanteur et vit à Lyon. Il a obtenu le diplôme de Technicien supérieur en méthodes de la danse de l'École Roberto Arlt à Córdoba en 2007. En 2012, à Buenos Aires, il a réalisé des études de danse contemporaine à l'Université nationale de San Martín (UNSAM). Il fait partie de plusieurs projets nationaux et internationaux avec les artistes Mathilde Monnier, Volmir Cordeiro, le Collectif Es, Olivia Grandville et La Ribot, notamment pour *Distinguished Anyways* (2021). De 2013 à 2017, Martin fait partie de la Compagnie nationale de danse contemporaine (CNDC) d'Argentine. En 2018, il réalise la pièce *Cómo escuchaba la piel ?* et crée *Relato de Acción* et *Ponentes Potentes* dans le cadre du collectif *Colectivo IncandEscénico*. Il s'investit aussi dans des groupes de recherche indépendants en France et en Argentine, en tant que chorégraphe et enseignant.

Juan Loriente – interprète

Né en 1959 à Santander, Juan Loriente a été joueur de tennis professionnel avant de se découvrir une vocation pour la scène. Il a étudié les arts du spectacle à l'Universidad de Cantabria et à l'Odin Teatret, au Danemark, avec Torgeir Wethal et l'International Exchange Natacha Project. Depuis 1999, il collabore avec le dramaturge et metteur en scène Rodrigo García, dans des solos comme *Borges* (1999) et des pièces comme *After Sun* (2000), *Accidens : Matar para comer* (2005) et *Gólgota Picnic* (2011). Il a travaillé avec La Fura dels Baus, Carlos Marquerie, Elena Córdoba et Ion Munduate, entre autres. Il a collaboré avec La Ribot dans deux duos : *Los trancos del avestruz* (1993) et *Oh! Sole!* (1995) et de nombreux autres projets comme *Another Distinguée* (2016), *Distinguished Anyways* (2021) et *LaBOLA* (2022). Loriente dirige également des projets de recherche et des ateliers de radio et de théâtre.

Thami Manekehla – interprète

Thami Manekehla est un danseur et chorégraphe d'Afrique du Sud. Il est à l'origine du projet Statement Art et codirige le projet Nyakaza S.P.A.C.E à Soweto depuis 2012. Thami Manekehla a reçu plusieurs bourses chorégraphiques, il a remporté le prix du festival de l'Afrique Danse en 2008. En 2016, il participe en tant que co-créateur et interprète à la pièce de Ligia Lewis, *Minor Matter*. La pièce remporte plusieurs prix et est jouée dans de nombreux théâtres et festivals dans le monde entier entre 2016 et 2019. En 2016, il forme avec La Ribot et Juan Loriente le trio d'interprètes de *Another Distinguée*, cinquième série du projet des Pièces distinguées de La Ribot. Il joue également dans les dernières créations de La Ribot, parmi elles *Pièce distinguée N°54* (2020), *Distinguished Anyways* (2021), *LaBOLA* et *DI Distinguished* (2022).

OCAZENigma – Orchestre de chambre de l’Auditorium de Saragosse

L’Orchestre de chambre de l’Auditorium de Saragosse - «Groupe Enigma» (OCAZENigma), fondé en 1995, est l’un des principaux orchestres de chambre de la scène nationale espagnole. Ensemble résident de l’Auditorium de Saragosse depuis ses débuts, l’OCAZENigma a consolidé sa position grâce à une programmation audacieuse et contemporaine, avec une attention particulière à la nouvelle création. L’ensemble a joué plus de 300 premières mondiales et a commandé plus de 200 œuvres. L’OCAZENigma est composé de près de vingt solistes, ce qui confère à l’orchestre un caractère polyvalent et modulable, capable d’aborder des répertoires et des modèles allant de la musique soliste et de chambre aux grandes œuvres orchestrales, allant des grands compositeurs du XXe siècle aux créations les plus contemporaines, en passant par des grands créateurs, tels que Bach, Schubert et Beethoven. La création contemporaine aragonaise a toujours revêtu un intérêt particulier pour le groupe, qui commande et crée des œuvres de compositeurs de la région. L’OCAZENigma se produit régulièrement dans les principaux auditoriums d’Espagne et s’est également produit sur la scène internationale, notamment à Paris, Londres, Sofia, Moscou, Mexico, La Havane, Saint-Domingue, Dublin et Brême. Depuis 2020, Asier Puga est le nouveau chef d’orchestre principal et directeur artistique.

Le groupe a collaboré avec des chefs d’orchestre invités comme Irvine Arditti, Miguel Romea, José Luis Temes, Klaus Simon, Nacho de Paz, Marc Moncusí, entre autres. Et avec des solistes et des ensembles tels que Asier Polo, Carmen Linares, Niño de Elche, Coro Amici Musicae, Maria Ostroukhova, Los Titiriteros de Binefar, Ananda Sukarlan, Enrique Baquerizo, Katharina Rikus, Michel Bourdoncle, Albert Atenelle, Guillermo González, Carles Trepat, Ernesto Bitetti. Son intérêt pour le soutien aux nouvelles générations s’est renforcé avec la création du Concours de jeunes compositeurs «Juan José Olives» et de la Plateforme Enigma, destinée à inviter un jeune ensemble de chambre à participer à la saison, ainsi que le Projet Portico, la plateforme d’enregistrement, d’édition et de diffusion de musique contemporaine, l’une des bibliothèques de musique contemporaine espagnole les plus complètes du pays. Le travail d’OCAZENigma dans le domaine de l’enregistrement a été considérable, avec plusieurs enregistrements monographiques de Joaquim Homs, Paul Hindemith, Angel Oliver et Luciano Berio.

Asier Puga – chef d’orchestre et directeur artistique de OCAZENigma

Asier Puga a été formé en tant que chef d’orchestre au Royal College of Music de Londres, et a obtenu la plus haute distinction. Il poursuit sa formation en Espagne à l’Ecole Supérieure de Musique du Pays basque (Musikene). Il étudie également la composition et, en 2016, Asier est sélectionné pour rejoindre la prestigieuse London Sinfonietta Academy.

Asier a dirigé l’Orchestre symphonique du Pays basque, l’Orchestre symphonique de Bilbao, Explore Ensemble, Grupo Enigma, l’Orchestre de chambre de Covent Garden, l’Orchestre symphonique de Burgos, l’Orchestre philharmonique du RCM, l’Orchestre symphonique du RCM, Liceu XXI (Conservatori Liceu), l’Orchestre classique de Lanzarote, l’Orchestre symphonique à vent de Vitoria et Bilbao, l’Orchestre symphonique de Bizkaia et le Nouvel ensemble du RCM. Asier s’est produit dans plusieurs festivals et institutions de renom, tels que Kings Place, Kursaal Auditorium, Palau de la Música de Valencia, Teatros del Canal (Madrid), San Sebastián Musical Fortnight, Juan March Foundation, Britten Theatre, Euskalduna Palace, Amaryllis Fleming Concert Hall, Alexandra Palace, Guggenheim Museum, entre autres.

En 2014, Asier a fait ses débuts en tant que chef d’orchestre d’opéra avec Armida de F. J. Haydn, et en 2015, il a dirigé la première de *Singularity*, le troisième opéra du compositeur anglais Michael Oliva.

Son intérêt croissant pour la voix l’a amené à collaborer avec de nombreux chanteurs, tels que Helena Orcoyen, Maria Ostroukhova, Maciej Nerkowski, entre autres. Passionné de musique contemporaine, Asier a dirigé la première de 50 œuvres tant en Espagne qu’en Angleterre, et il a travaillé avec des compositeurs de renom tels que Núria Giménez-Comas, Iñaki Estrada, Nuria Núñez, José Luis Campana, Mikel Urquiza, Lisa Illean, Benjamin Oliver ou Cheryl Frances-Hoad, entre autres.

Il écrit également des articles sur la musique et l’art contemporain pour différents magazines.

Delphine Rosay – interprète

Comédienne et assistante à la mise en scène, Delphine Rosay a enseigné à la Manufacture – Haute école des arts de la scène. Delphine Rosay a suivi les cours de l'école Serge Martin à Genève entre 1986 et 1989. Entre 1990 et 1994, elle a travaillé en Espagne avec Oskar Gomez Mata avant de s'installer à Genève et de fonder avec lui la Cie l'Alakran. Elle participe à la création des pièces *Boucher espagnol* (1997), *Tombola Lear* (1998-1999), *Ubu !* (2000) et *Cerveau Cabossé 2 : King Kong Fire* (2002), *Optimistic vs Pessimistic* (2005), *Construis ta Jeep* (2006), *Epiphaneïa* (2006), *Kairos, sisyphes et zombies* (2009), *Suis à la messe, reviens de suite* (2010), *Psychodrame* (2012), *La maison d'Antan* (2013). Elle travaille avec d'autres artistes locaux comme Denis Maillefer, Evelyne Murebeeld, Evelyne Catstellino, Caroline de Cornière et Fabrice Hügler. En 2007, elle rejoint La Ribot pour *Laughing Hole* et *Llámame Mariachi*, pièces dans lesquelles elle est interprète aux côtés de La Ribot et de Marie-Caroline Hominal.

Sandra Recio – responsable arts visuels en Suisse

Diplômée en histoire de l'art spécialisée en art contemporain hispanique et italien, Sandra Recio travaille depuis plus de 15 ans sur la scène internationale de l'art contemporain, dans des institutions publiques et des structures privées reconnues. Elle a fondé et dirigé sa propre galerie à Genève depuis 2010, le Studio Sandra Recio, où elle a exposé et participé au développement professionnel de nombreux artistes contemporains émergents et établis. Aujourd'hui, l'activité du Studio Sandra Recio a évolué vers la création et la gestion de grands projets culturels publics et privés. Elle travaille également en tant que coach et mentor (Diplôme Coach SCI) pour soutenir les artistes visuels, les conservateurs, les photographes, les galeristes, les écrivains, les acteurs, ou tout autre professionnel créatif.

Victor Roy – scénographie

Depuis 2001, Victor Roy travaille comme technicien de théâtre au sein de la Comédie de Genève et de différentes structures genevoises. Il a été par ailleurs assistant scénographe sur la création *Steak House* de Gilles Jobin. Depuis 2008, il travaille avec la Cie Greffe pour laquelle il prend en charge la direction technique et les conceptions et réalisations scénographiques. Il travaille actuellement avec les chorégraphes Cindy Van Acker, La Ribot, Marco Berrettini, Maya Bösch ainsi qu'à l'ADC et à l'atelier de la Comédie. En 2012, il a co-signé le concept de l'exposition-installation *Score Conductor* avec Cindy Van Acker et réalise la création lumière ainsi que la scénographie pour *I feel 2* de Marco Berrettini. En 2013, il présente deux pièces personnelles dans le cadre de l'exposition *Lumière* à la villa Bernasconi.

IV. Revue de presse

Corriere della Serra 19.06.2021

Corriere della Serra - Sabato 19 Giugno 2021

TEMPO LIBERO

VIVERE LA CITTÀ

Filarmonica
Sylvano 90, omaggio a Bussotti
Stasera alle 20 ai Giardini della Filarmonica Sylvano 90, omaggio ai 90 anni di Sylvano Bussotti, fra i massimi compositori viventi, nel concerto in collaborazione con Tempo Reale. Alle 21 30 Talko no Koe con il Talko Trio, ensemble al femminile, alla scoperta di antiche tradizioni giapponesi. Info: su filarmonicaromana.org

Casa del Jazz
Enrico Rava e Danilo Rea in duo
Stasera alle 21 alla Casa del Jazz (viale di Porta Ardeatina 55, auditorium.com), concerto di Enrico Rava (foto) e Danilo Rea. Un'esibizione nata da un incontro casuale all'aeroporto fra il trombettista e il pianista, che hanno già collaborato in passato e che oggi daranno vita a un nuovo sodalizio con note di Chet Baker, Miles Davis, Joao Gilberto.

Necropoli di Porto
Visite e monologhi dall'Odisea
Oggi e domani dalle 10.30 alla Necropoli di Porto (Isola Sacra) visite guidate teatralizzate con archeologi e attori del Laboratorio Metisteatro a interpretare monologhi itineranti tratti dall'Odisea, fra le tombe della via Flavia e all'ombra dei pini (via Monte Spinocchia 52, Fiumicino, ingresso gratuito, info@metisteatro.it).

Gianicolo

Provocazione e poesia: danzando con La Ribot

L'artista madrilenana, Leone d'Oro nel 2020, da stasera a lunedì all'Accademia di Spagna

Poesia e provocazione, arte e politica, rigore e rivoluzione. Tutto è riflesso nella danza di La Ribot (María José Ribot, classe 1962), danzatrice, coreografa e artista visiva madrilenana Leone d'Oro alla Biennale Danza 2020. Tutto è impresso sul suo corpo usato come manifesto di un sentire mal neutro, che sceglie la potenza del movimento per interrogarsi sui concetti di spazio, tempo, genere, sulle costruzioni socioeconomiche, i confini tra le arti e il ruolo stesso dell'artista.

Icona e iconoclasta della danza contemporanea La Ribot arriva oggi per la prima volta a Roma, ospite della Real Academia de España, con *Distinguished Anyways 2021*, ultimo episodio del suo progetto decennale *Piezas distinguidas*: ciclo di azioni sceniche in continua evoluzione, inaugurato nel 1993 a Salamanca e passato da New York, Londra, Parigi, Gerusalemme, Lisbona, Zurigo, ogni volta con gesti e istanze nuove, legate agli spazi e al proprio tempo. Nell'ex monastero di San Pietro in Montorio le sue piezas entrano in dialogo con l'architettura dell'antico complesso e con i simboli della Capitale - Pantheon, obelischi, opere di Borromini - giocando con le dinamiche astronomiche (ogni sera, dalle 19 alle 21, fino a lunedì).

«L'ispirazione è arrivata ammirando il cielo di Roma dal punto d'osservazione privilegiato del colle Montorio, dove si trova l'Accademia de España - racconta l'artista - Da questo luogo straordinario si percepisce appena come la luce del sole trasforma la città, i suoi spazi e i corpi che la abitano. Colori, trame e movimenti celesti hanno catturato completamente la mia immaginazione, e la nuova serie di "Piezas distinguidas" ne è un omaggio». Una performance in cui a scrivere la drammaturgia, con La Ribot, è la posizione del sole e il suo implacabile moto calante che trasforma ogni cosa in ombra.

«Si tratta di un'esperienza che coinvolge il pubblico in un itinerario all'interno dell'Accademia, per circa due ore durante i tramonti delle giornate più lunghe dell'anno, quelle del solstizio d'estate».

La danzatrice madrilenana ha iniziato a lavorarci a marzo: «All'epoca, causa Covid-19, la città era quasi vuota e, nonostante il momento triste, ho potuto scoprire una cruda e stupefacente bellezza. In Accademia ho passato ore fissando il panorama dalla sua torre o il tempio del Bramante, riposando nei suoi giardini e passeggiando nel suo chiostro. Ho percepito tutta la poesia del luogo. Ora i miei ricordi di Roma saranno legati per sempre ai tempi lenti passati a contemplarla dal colle Montorio».

Natalia D'istefano

Performance La Ribot «Distinguished Anyways 2021»



PERMANENCE ARTISTIQUE ET ANCRAGE LOCAL



Où l'on voit que, pour certain·es chorégraphes, la pandémie fonctionne comme un révélateur d'emballlements et de dévoiements systémiques antérieurs. La machine à produire des spectacles s'étant grippée en mars 2020, l'occasion est prise d'en transformer les rouages, souvent avec l'appui de subventions publiques exceptionnellement ouvertes pour tenir les artistes, leurs structures et leurs productions à flot. Deux compagnies de danse établies à Genève et soutenues par un conventionnement conjoint (ville, canton et confédération) activent ainsi d'autres manières de faire.

LA RIBOT lance un Ensemble permanent réunissant quatre interprètes et une équipe de quatre personnes à la production, communication, administration et direction technique.

CINDY VAN ACKER (artiste associée au Pavillon) met à profit une invitation à occuper trois semaines le Pavillon ADC avec une escouade de complices artistiques, pour refonder Greffe, sa compagnie.

Coup de projecteur.

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHÈLE PRALONG

LA RIBOT

JEUNES ARTISTES

« Lorsque nous étions isolé·es par le covid, nous avons ressenti la très forte inscription de la compagnie dans un réseau international : beaucoup de voyages, des collaborateurs collaboratrices vivant ici et là, en Espagne, à Paris... Il n'y avait pas beaucoup de partenaires à Genève. Avec le covid, en plus des problèmes économiques, tout le monde a ressenti de la solitude. Les artistes déjà installé·es comme moi ont pu trouver des solutions, parce que les soutiens habituels ont perduré, mais les jeunes n'avaient souvent pas de travail auparavant, aucune proposition dans le présent et un futur bouché. »

ENSEMBLE

« J'ai eu envie et besoin de rassembler les gens. Cela a été le point de départ, ce mot *ensemble* qui permet de réunir les collaborateur·rices d'ailleurs — il y en a beaucoup dans le monde entier, des artistes comme Juan Lorient, Delphine Rosay ou Thami Manekehla, Jaime Conde — et celles et ceux d'ici.

Pour la première fois, nous créons un noyau fixe de permanent·es à Genève. Quatre artistes, danseur·euses, actrices : Piera Bellato, Lisa Laurent, Mathilde Invernon et Ludovico Paladini sont sorti·es des écoles de Suisse romande, habitent ou sont dans une relation forte avec Genève.

Lorsque le canton a ouvert un Fonds pour aider à la transformation des projets ou des compagnies sous l'effet de la pandémie, nous avons tout de suite pensé à cette génération. Nous avons misé sur un travail de longue durée, pour leur offrir des conditions d'épanouissement, de recherche. C'est aussi une manière pour moi de me connecter davantage à cette ville dans laquelle je vis depuis maintenant dix-sept ans. »

PERMANENCE

« Le soutien du canton permet d'assurer un premier contrat de huit mois à 50%. Et comme nous avons remporté en 2020 le concours biennal Label Plus (*ndlr*: financé par les cantons romands, le Label favorise la production et diffusion de projets ambitieux), nous pouvons prolonger cette

première période. Nous visons trois ans d'engagement permanent avec ce noyau de proches. Ce qui est important, c'est que chacune et chacun conserve la possibilité de mener son propre travail à mi-temps. On pense donc en termes d'échange, de transmission, de recherche, avec deux temps forts en 2022: l'exposition monographique *A escala real*, qui sera le premier grand projet de l'Ensemble à Madrid, de février à avril 2022 avec, pendant six semaines, des présentations vivantes, des installations et des vidéos, puis une pièce en Suisse en septembre 2022 soutenue par le Label Plus, *DIEstinguished*, au Théâtre populaire romand de la Chaux-de-Fonds (la directrice du TPR Anne Bisang est marraine de ce projet). Le spectacle sera ensuite en tournée en Suisse romande.

Alterneront ainsi de grands projets internationaux, des créations locales, des reprises de répertoire, de la recherche.»

PRODUCTION

«L'Ensemble n'est pas seulement constitué d'artistes: la production est essentielle. Nous serons accompagnés de ce côté-là par Aude Martino, directrice de production, et Iris Obadia, assistante de production et communication. Diplômée de l'EAC, l'un des principaux établissements d'enseignement dans les domaines de la culture, du marché de l'art, du patrimoine et du luxe, Aude a travaillé au Centre national de la danse, à Pantin (Paris). Depuis 2015, elle a mis en œuvre le projet *Camping*, une formidable plateforme chorégraphique. Quant à Iris, elle a fait des études de lettres, langues et relations internationales, avant d'entrer dans la production des arts vivants, notamment au Centre national de la danse elle aussi. Il faut encore citer deux personnalités essentielles qui portent la compagnie depuis plusieurs années: Gonzague Bochud, administrateur, et Marie Prédour, cheffe technique. L'équipe est belle. L'Ensemble a été lancé lors d'une soirée en octobre: je me réjouis de cette aventure.»

QUESTIONS AUX ARTISTES DE LA RIBOT ENSEMBLE

1

Quelle a été votre première réaction lorsque vous avez reçu cette invitation de La Ribot? Comment la pandémie avait-elle impacté votre parcours à ce moment-là?

2

Comment pensez-vous maintenir une balance entre votre propre travail et celui de l'Ensemble?

3

Qu'est-ce que la pérennité d'un tel engagement change dans la vie d'un-e artiste?

4

Est-ce que vous vous sentez partie prenante du mode d'organisation de cette nouvelle structure?

PIERA BELLATO

est sortie de la Manufacture – Haute école des arts de la scène de Suisse romande en 2013 après un master en relations internationales à l'Université de Genève. Elle est artiste associée de l'Abri en 2019-2020.

1

La danse, c'est comme un rêve d'enfant pour moi qui suis comédienne de formation. La dialectique entre corps et matière, ou corps et espace, sur laquelle travaille La Ribot, ainsi que tout son univers historique, politique et architectural me fascinent. Donc mes premières réactions: excitation, joie et fierté aussi bien sûr.

La pandémie n'a pas beaucoup impacté mon parcours. Les répétitions des projets dans lesquels j'étais engagée se sont poursuivies. Idem pour mes recherches à l'Abri. Et comme par ailleurs, je milite pour qu'on prenne du temps...

2

C'est un désir de La Ribot, d'engager des personnes qui mènent leurs propres recherches. Mon projet *Merci pour cette danse* est programmé en 22-23 et 23-24 à l'Usine à gaz et au Théâtre du Loup. Va commencer le casse-tête des agendas. Mais j'ai confiance: chacune fera de son mieux pour tout combiner.

3

L'engagement dans La Ribot Ensemble va évidemment changer mon rapport au corps, à la création, et permettre d'entrer dans la profondeur du lien de plateau avec ce groupe artistique. Je suis curieuse de cela. J'ai fait partie du premier *Vivier* de la Manufacture, nom d'un petit groupe d'interprètes au service de la recherche et des étudiant·es en mise en scène. Nous étions comme une troupe à résidence engagée sur deux ans à 60%. Cela m'a permis de désacraliser le plateau côté théâtre. Peut-être que danser aura sur moi un effet semblable.

4

C'est un peu tôt pour le dire, mais La Ribot travaille en nous impliquant, en nous écoutant. Nous faisons vivre le studio même quand elle n'est pas là. Et nous sommes également proches de l'équipe de production et de la directrice technique. Nous avons par exemple pensé l'organisation de la soirée d'inauguration de l'Ensemble... ensemble.

MATHILDE INVERNON

est une comédienne et danseuse franco-espagnole. Après avoir suivi le Conservatoire à Paris, elle a obtenu un bachelors à la Manufacture de Lausanne en 2019.

1

Ma réaction ? De la joie et un soulagement énorme. J'ai passé les deux années de ma sortie à cumuler des jobs alimentaires et artistiques. Mon dernier emploi alimentaire était au sein de la compagnie La Ribot: aide administrative et assistante artistique, en attendant que la pandémie se calme. Recevoir cette invitation m'assure un arrêt de cumul de jobs. Sur l'année 2020, j'ai empilé jusqu'à quatre boulots différents au mois: professeure de théâtre au collège, danseuse, co-scénariste, aide en production, comédienne, serveuse... En théâtre, il y a très peu d'auditions ouvertes et sur les deux dernières années, je n'ai eu accès qu'à quatre auditions, dont celle de La Ribot.

2

Je suis maintenant à la tête d'une compagnie, ce qui me permet de créer. Cette année, j'ai un projet aux Quarts d'heure de Sévelin, à Lausanne (ndlr: plateforme pour jeunes chorégraphe), *Let's pretend*, en novembre, et un autre qui sera joué au TLH à Sierre puis au Théâtre du Crochetan au printemps 2022: *The Bath*.

Je travaille avec La Ribot depuis une année maintenant, et l'apport artistique est énorme.

En me salariant dans le long terme, sa compagnie m'apporte un autre soutien gigantesque: je peux oublier l'alimentaire.

3

Outre le fait d'être légitimée comme artiste, c'est l'opportunité de développer une recherche artistique de longue haleine avec une chorégraphe. Et puis, encore une fois, le plaisir de se concentrer sur l'artistique.

4

Oui, clairement. D'une part on s'entend toutes très bien avec la direction artistique, le bureau de production et la direction technique. On partage un certain nombre de valeurs importantes, une éthique, notamment autour de cette idée d'Ensemble. Comme les studios sont au même endroit que les bureaux, on prend le temps de discuter des projets, de notre participation.

LISA LAURENT

est une danseuse sortie du Ballet junior en 2019. Son projet *Pas de deux* créé aux Quarts d'heure de Sévelin est sélectionné pour la tournée suisse de Tanzfaktor 2022.

1

J'ai été très heureuse! Je rêvais de travailler avec La Ribot depuis longtemps. J'ai eu de la chance, car en septembre 2019 j'ai rejoint la compagnie de Cindy Van Acker pour la création de *Without References*. Malgré les nouveaux confinements et les restrictions de l'année, j'ai pu travailler et jouer au plateau. Mais juste avant la proposition de La Ribot, j'étais très anxieuse face à une saison sans engagement.

2

J'ai fondé ma compagnie en septembre 2022 à la suite d'une expérience aux Quarts d'heure de Sévelin en 2019. Le contrat avec La Ribot Ensemble est à 50% et cela me permet de continuer à créer.

3

J'ai l'impression d'avoir un cadre autour duquel mes autres activités gravitent. En tant qu'artiste, je trouve rassurant de travailler avec les mêmes personnes dans le long terme.

4

Oui! J'ai l'impression d'avoir rejoint une petite famille. Chacun a son rôle mais nous travaillons conjointement pour le bon fonctionnement de la compagnie. Nous sommes toutes indispensables et indissociables.

LUDOVICO PALADINI

est un danseur et performeur actif en Italie, en Suisse et en France. Il est sorti de la Manufacture en 2020 avec un bachelors en danse.

1

C'est amusant parce que l'invitation de La Ribot est d'abord partie dans mes spams. Lorsque j'ai reçu un téléphone le lundi suivant, à mon réveil, j'ai mis du temps à réaliser que j'allais être engagé dans un projet beaucoup plus long que tout ce que j'ai pu faire jusque là. Je suis certain que je vais beaucoup apprendre de Maria, artistiquement et humainement.

J'ai travaillé régulièrement depuis ma sortie d'école en 2020, sans ressentir vraiment la pression sanitaire. J'ai eu de la chance.

2

Depuis septembre 2020, j'ai pu lancer mon propre travail en Italie. C'est important que La Ribot nous considère aussi comme des créatrices, et pas seulement des interprètes: nous allons pouvoir plonger dans son travail, créer des liens entre nous toutes, et poursuivre chacune chacun nos propres créations.

3

Je suis curieux de le voir... j'aurai des réponses dans quelques années...

4

L'organisation de cet Ensemble exige de prendre en compte les disponibilités et besoins de chacun chacune pour établir des plannings. Je me réjouis d'apprendre de cela, de ces nécessités collectives. Ce qui est certain, c'est que toutes les conditions sont réunies pour produire le meilleur.

La Ribot se expone: desnudo, cartón y circunstancia

El particular universo estético y poético de la creadora puede degustarse desde este sábado en una potente exposición retrospectiva en Madrid que recorre su estilo y marca en los diferentes campos artísticos donde explora desde el desnudo contestatario a la política



Un momento de 'Laughing Hole', de La Ribot.
MIGUEL AZUAGA

ROGER SALAS

19 FEB 2022 - 05:30 CET



Muy cerca de la sala de exposiciones Alcalá 31 de Madrid, un día hace muchos años, en la plaza del Rey (sede del Ministerio de Cultura) la bailarina, coreógrafa, artista visual y directora María José Ribot (Madrid, 1962), conocida como [La Ribot](#), se sumergió en la fuente central vestida de buzo y acompañada de otros artistas colaboradores suyos de entonces. Ahora, desde este sábado, [en la sala de la calle Alcalá](#) una particular y dinámica exposición retrospectiva bajo el título *A escala humana* permite al visitante adentrarse en la obra de esta singular creadora e incluso, durante todo el mes de marzo, disfrutar de la actuación en vivo de su compañía. Ella parece decirnos con toda gravedad y contundencia: “Siempre estamos en un laboratorio”.

MÁS INFORMACIÓN

'Piezas distinguidas': tijeras y penumbra

La muestra ha sido comisionada por Olivier Kaeser (Ginebra, 1963), que no es alguien que venga específicamente del ámbito de la danza, pero, al parecer, maneja con solvencia lo performativo, y es una verdad que La Ribot, en su trabajo, ha sobrepasado con creces esa limitación o casilla, siendo como es, esencialmente, una bailarina, pero siempre abierta a la exploración.

La Ribot, a día de hoy, visto lo visto, necesita de una biografía convencional. Ya es hora. No un libro de tesis con pretensiones modernas en la escritura (aderezado con palabras que no están ni en los manuales de alquimia); ella no necesita de la incomprensible jerga de los ensayistas de moda, sino un recorrido cronológico que abarque desde su formación a su consolidación solista; eso explicaría al interesado su gesta, su papel.

La Ribot obtuvo [su consagración con el León de Oro de la Bienal de Venecia 2020](#), ratificación de su singularidad y empuje, con un arte maduro y un estilo distintivo. Sus maneras, siempre dadas con una cierta distancia, informan de un resultado contestatario y de carácter genuinamente revulsivo; en ello puede no haber pretensión revolucionaria. No sabemos lo que vamos a ver, pero no está contemplada la no reacción, la indiferencia. Esto es un punto de partida que busca su marco en un género altamente vulgarizado y maltratado, hasta desvirtuado, como es la *performance* (tierra de nadie que cubre rotos y descosidos, a la vez que hábitat refugio de listillos). Tanto es así, que para La Ribot el empeño se duplica en dificultad: se trata entonces de mantener su calidad y de, mediante la obra, separarse de la profusa hojarasca circundante;

pocos artistas como ella han tenido tantos imitadores y algunos con una literalidad que sonroja.

Un momento de la performance 'Pièce distinguée N° 45', de La Ribot.
DANI CANTO

Desde un momento, en las acciones de La Ribot comenzó a aparecer el cartel, la pancarta, asociada a materiales recurrentes y perecederos (el cartón), a una grafía tan espontánea como irregular y a servir de bisagra tanto en la actuación como en la carga ideológica, y junto a esto, el desnudo y su manipulación.

La Ribot se mantiene en los márgenes de la danza y su teatro es un teatro de danza muy evolucionado, pero que deja ver, diríamos con orgullo, su genealogía. El ente carismático y representativo que es la propia artista, pero ya liberada del marchamo convencional del papel protagónico (teoría del fundido), evolucionada al conjunto de la obra, empastada en una trama donde se disuelve en el impacto de la proposición performativa; su brutalidad expositiva, su crudeza. De una manera sutil y personal, La Ribot

constantemente se cita a sí misma, reafirma su estilo tanto en la estética aparente como en el ideograma en que se apoya.

El asunto de las *Piezas distinguidas* colea y merece unas consideraciones aparte. Evidentemente es un proyecto ideológico muy definido, y de marcado carácter político. La propuesta de La Ribot se articula en esta exposición con *Rojo* (2020); *Otra Narcisa* (2003); *Cuarto de oro* (2008) y *Cuaderno de trabajo* (1989 – 2019). Desmenuzad y entrad, parece sugerir la artista animando al espectador a una disección de los contenidos y, por qué no, a asociarlos unos con otros, como un todo.

El recorrido pasa también por algunas obras significativas en clave de participación en vivo. Comienza con *Laughing Hole* (2006) el día inaugural, que ha tomado características y condición de emblema, y continúa con *Despliegue* (2001); y finalmente un verdadero viaje a la semilla estética —y de la propia ideología— de la artista: *Walk the Chair* (2010), *Walk the Bastards* (2017) y *Walk the authors* (2018 y en curso). En la exposición se verán, en vivo, la *Pièce distinguée N° 45* (creada en 2016), del 23 al 26 de febrero, y la obra de nueva creación *LaBola* (2022), concebida expresamente para esta muestra e interpretada por un trío de artistas provenientes de La Ribot Ensemble. Tendrá lugar una vez al día a lo largo del mes de marzo y hasta el 3 de abril.

De la ‘performance’ al ballet

Si dos quieren, no hay distancias hoy día que valgan para incomunicar. WhatsApp, correo electrónico, videoconferencia, telefonía convencional: todo sirve para armar un diálogo en torno al arte que se produce, sus especulaciones teóricas y sus posibles consecuencias. Al hilo de su retrospectiva en Madrid, Babelia ha planteado a La Ribot una serie de cuestiones relacionadas con su formación, trayectoria e impacto en la escena internacional.

Política

Pregunta. En muchos de los textos sobre su trabajo aparece la palabra “política”, no sólo como implicación sino como característica del conjunto de la obra. ¿El arte es siempre político? ¿Está la política ahí siempre implícita?

La Ribot. Alguien me contó esta historia: “Los prisioneros políticos, en Marruecos, para comunicarse entre ellos, se reían durante horas entre los barrotes”. Maruja Mallo decía que “el arte, consciente o inconscientemente, es propaganda. El arte revolucionario es un arma que emplea una sociedad consciente en contra de una sociedad descompuesta”. Ser artista y mujer independiente ya me parece político. Cofundar [la compañía] Bocanada con Blanca Calvo y todos los demás; coorganizar el ciclo *Desviaciones* en Madrid e invitar a todos aquellos artistas e intelectuales que invitamos durante cinco años, apoyadas por los programas culturales extranjeros; hacer *40 Espontáneos* (2004), con más de 800 personas no profesionales que formaron parte de este proyecto entre 2004 y 2007 por todo el mundo, y todos aprendieron algo sobre la danza y todos sus nombres están en mi web. *Happy*

Island (2018), pieza creada para la compañía de danza inclusiva de Madeira Dançando com a Diferença, en donde los protagonistas hablan de su autonomía personal y de sus deseos profundos, casi siempre sexuales, fue un enorme tabú que tuvimos que superar. En *Laughing Hole* un tema es la prisión ilegal de Guantánamo; las *Piezas distinguidas* también son cuestionamientos políticos, sobre cómo funcionamos, qué papeles están asignados a unos u otros, cómo los soportamos o no, qué cambiamos, qué miramos, qué hacemos”.

La mala salud de hierro de la *performance*

Pregunta. Hay quienes sitúan la performance en un arco temporal que tiene ya casi o más de 50 años, medio siglo de existir, de reclasificaciones y teorías. Como formato, ¿ve agotarse a la *performance* o, por el contrario, encuentra justificado y coherente seguirlas produciendo? ¿Lo efímero o lo permanente?

La Ribot. “Produzco lo que puedo producir e intento que coincida con lo que quiero. Me interesa fundamentalmente el arte en vivo, que es efímero, pero no solo y no siempre. Mis vídeos y películas son planos secuencia con cámara en mano... la cuestión es seguir casi buscando en lo vivo y en la persona que actúa o baila.

Un teatro

Pregunta. Imaginemos que vuelve a un teatro convencional, al espacio teatral estándar, no el ámbito de la galería de arte, la sala del museo o el local adaptado. ¿No tiene o siente la necesidad de ese espacio de invención que es el teatro como arena y laboratorio?

La Ribot. El teatro convencional, la sala de exposición, un torreón con vistas, el verdor de un parque, un garaje oscuro...hay muchos lugares que se convierten en arenas, laboratorios y escenas. Nunca me he ido del teatro, pero he tenido la necesidad de otros lugares donde colocar al espectador de diferente manera. Un famoso productor y director de un teatro en París decía: “A Ribot le construiremos el teatro que necesita, con salas y garajes, así se queda con nosotros”. Tengo más obras o tantas hechas para la escena convencional que para la galería de arte. Las últimas: *Another distinguée* (2016); *Happy Island* (2018, para Dançando com a Diferença) y *Please Please Please* (2019) con Mathilde Monnier y Tiago Rodrigues. Son obras que

necesitan una sala teatral. En *A escala humana*, muestro obras hechas para el contexto de sala de arte. Además, en la Sala Alcalá 31, concretamente, se pueden construir espacios enormes, con la posibilidad de circulación continua de arriba abajo. Puedo tener mucha gente en movimiento, cosa que un teatro convencional no puedes mover al público así. A escala humana es una pequeña proeza que hemos sacado adelante con mucho esfuerzo todos. El equipo de Alcalá 31 y de la Comunidad de Madrid, mi galería Max Estrella y mi compañía La Ribot Ensemble en Suiza. Llevamos con este proyecto desde el 2018. Hoy hemos llegado a la primera parte, está todo montado, ahora nos queda la parte más emocionante, darle vida a la exposición y estar seis semanas actuando todos los días! El suelo es mi superficie social y plástica preferida, me interesa mucho. Desde *“Still distinguished”* (2000) y *“Despliegue”* (2001), incluido en esta exposición, el suelo ha sido un gran protagonista de mi obra, como lo es la silla de madera plegable. El suelo me permitió instalar mis cosas y colocar a todo el mundo al mismo nivel, de pie, deambulando o sentados como quieren. Las jerarquías de poder entre espectador y actuante se aplanan, y las jerarquías de poder entre disciplinas también. El suelo es, además, un lienzo con objetos, sillas, ropas y cuerpos propios y ajenos, que está en continuo movimiento. La visión desde arriba es excepcional en esta sala. Para mí lo horizontal es fundamental: mismo suelo todos, mismo nivel, todos en movimiento y sala de arte, van unidos. La escena de un teatro pide más verticalidad y algunas convenciones. *“El Triunfo de la Libertad”* (2014), una colaboración estrecha con Juan Domínguez y Juan Lorient, jugaba con estas convenciones”.

Danza

Pregunta. Aparte de las otras ramas, tendencias o figuraciones convergentes en sus creaciones, el hecho “danza” parece dominar a otros vectores, es el origen causal y el aglutinador. ¿Lo ve así usted?

La Ribot. Siempre me ha interesado la danza, y pienso que nunca he dejado de ser coreógrafa como tampoco de ser bailarina. Es el origen y sigue estando ahí. Cuestiones sobre el cuerpo, el espectador, el visitante; o lo efímero, la sala de arte, las disciplinas, el teatro, el objeto y si hay objeto: ¿cuál es el objeto de la danza? Son también cuestiones del arte contemporáneo. La danza es un arte contemporáneo. En los años 90 me inspiraron mucho las artes plásticas y el cine, y viviendo en Londres me empañé del *live art* inglés. Se ven estas influencias en las primeras *Piezas distinguidas*, en los dúos con Juan Lorient (1993 y 1995), en *El gran game* (1999). Al principio de los 2000, y habiendo terminado *Panoramix* (1993-2003), me interesé en la escena teatral como espacio y hago cosas con grupos grandes como *40 espontáneos* (2004), o la colaboración con Mathilde Monnier *Gustavia* (2008). Pero también en esa época hago *Laughing Hole* (2006), presente en esta exposición, en donde intento abarcar una mirada más larga sobre lo vivo, sea danza, teatro, arte

performativo... o todo a la vez. La película *Mariachi 17* (2009) es una reflexión sobre la percepción y la experiencia de la danza, lo coreográfico y lo cinematográfico.

El ballet

Pregunta. Cuando La Ribot se convierte en espectadora de un espectáculo, una obra de ballet académico o gestionada a partir de la técnica clásica, ¿qué piensa del ballet hoy en día? ¿Cómo ve y valora esa preparación integral del artista? ¿Cree en el mantenimiento del repertorio?

La Ribot. Veo poco ballet hoy en día, pero cuando lo hago, me gusta. Me proyecta a una abuela rusa, que nunca he tenido, y que sigo comprendiendo cuando me habla. La preparación de los bailarines de ballet es muy sofisticada y muy dura, admirable. El mundo del ballet es muy antiguo, y cuando lo miro, me gusta. Sí, claro que hay que mantener el repertorio del ballet. A nadie se le ocurre no mantener y reeditar la literatura o no restaurar las pinturas del Prado.

La Ribot. A escala humana

Exposición monográfica. Sala Alcalá 31, 28014. Madrid. Del 19 de febrero al 3 de abril. Entrada gratuita. Cerrado los lunes.

Puedes seguir a BABELIA en [Facebook](#) y [Twitter](#). o apuntarte aquí para recibir nuestra newsletter semanal.

Más información

La Ribot: “Soy excéntrica. Nunca me ha interesado lo que ocurre en el centro”

BABELIA

L'OEIL D'OLIVIER

CHRONIQUES ARTISTIQUES & RENCONTRES CULTURELLES

CHRONIQUES + APERÇUS + EN APARTÉ + SUREXPOSITION + INSTANTANÉS + REPRISES
PORTRAITS + DAGUERRÉOTYPES +



CHRONIQUES

La Ribot sur un toit brûlant

1 octobre 2022





Il fait encore chaud à Marseille quand **La Ribot** présente *Amore Mio*, la cinquante-cinquième de ses « Pièces distinguées », un ensemble regroupé en six séries. La collection *Distinguished anyways*, dont est issue cette pièce, résulte d'une commande de l'Académie d'Espagne à Rome pour une présentation *in situ*, en dialogue avec l'architecture de l'institution. C'est donc une transposition d'*Amore Mio* pour le fort Saint-Jean qui est présentée pour la vingt-deuxième édition du festival Actoral, dont la riche programmation court jusqu'au 9 octobre.

Peinture, sculpture, architecture

Piera Bellato et **Juan Lorient** forment une sorte d'extrapolation du couple aristo, avec leurs belles étoffes et leur port altier. Ils s'avancent sur l'esplanade, l'une porte des lunettes de soleil réfléchissant l'horizon marin, l'autre est en habits de mariage, un seau de peinture blanche à la main. Ils s'arrêtent sur une bâche qui jonche le sol, elle entame une série d'aphorismes sur les grands principes de l'art dans une suite de poses sculpturales, tandis que lui la peinturlure à grands coups de pinceau, récoltant les éclaboussures jusqu'à ce que tous deux finissent par ressembler à des marbres.

Revendiquée « sans électricité », *Amore Mio* organise, dans l'absence d'appareillage, l'union de l'humain non pas avec la nature, mais avec l'architecture. Soit, ici, le surplomb offert par la surface plate du toit du fort, donnant directement sur l'horizon de la mer Méditerranée ou de Notre-Dame-de-la-Garde, selon où l'on se place pour observer la pièce. Le cadre et son histoire provoquent les élucubrations en langue italienne, espagnole et française. La cérémonie devient l'expression d'un désir né de l'architecture, de la pierre et de l'idée d'œuvre.

Précieuse et ridicule

Amore Mio est la mise en actes d'un éthos esthète qu'elle fait remonter, par des grands écarts allusifs, à Vitruve et à la grande histoire artistique et civilisationnelle de l'Europe. Marseille, cité antique, en est une étape évidente — comme elle l'était, par exemple, au cinéma dans *Un film parlé* de **Manoel de Oliveira**, qui charriait la même ambition de dessiner une fresque allégorique de l'Occident par un itinéraire en bateau passant également par le Portugal et l'Italie.

Distinguée, la pièce l'est aussi au sens bourdieusien, à travers l'exposition d'apparats bourgeois dans les mots et sur les corps. Une pièce *sophistiquée*, donc, ou plutôt mise en scène d'une sophistication dandy et artiste. Mais il ne faudrait pas prendre trop au sérieux les grandes déclarations qui viennent habiter les protagonistes d'*Amore Mio* : l'emphase déclamatoire, le caractère emprunté des gestes et des poses classent la performance du côté de la farce. En cela, cette *pièce distinguée* fait aussi la critique des archétypes qu'elle titille, jusque dans le rapport artiste-muse brutal qu'elle moque et transforme en un jeu partagé par les deux performeurs. Et fait cohabiter, dans un même mouvement, l'amour des belles choses et un usage corrosif du ridicule.

Samuel Gleyze-Esteban

Pièce distinguée n°55 : *Amore Mio* de *La Ribot*

Mucem

7 promenade Robert Laffont (esplanade du J4)

13002 Marseille

Festival Actoral

Jusqu'au 9 octobre 2022

3 impasse Montévidéo

13006 Marseille

Direction et concept La Ribot

Danse et chorégraphie créées avec Piera Bellato et Juan Loriente

Dramaturgie Jaime Conde Salazar

Costumes La Ribot

Tänzerin ohne Kleider

La Ribot ist die Pina Bausch der Schweiz. In einem Film spielt sich die Künstlerin nun selbst

LILLO WEBER

Als der ältere Herr das Theater betritt, traut er Augen und Ohren nicht. Diese Schreie, diese Sprünge vom Stuhl – das kann doch nicht Tanz sein. Und er, Germain, 75, der sein Leben lang nie getanzt hat, soll sich nun auch vom Stuhl gleichen lassen? Soll schreien, was die Lunge hergibt? Tanzen? Er hat es versprochen.

Seine Frau und er haben vereinbart, dass, wer von ihnen übrig bleibt, zu Ende bringt, was der andere begonnen hat. Nun ist seine Frau tot. Und stand eben noch mitten in einem Tanzprojekt der in Genf lebenden Choreografin La Ribot. Also übernimmt Germain ihren Part.

Was er bei seiner Ankunft im Theater sieht, ist eine erweiterte Version von «Oh! Sole!», einer grotesken Farce zwischen Arienschnettlern, Sterbensroheln und Hakelarbeit, die La Ribot 1995 geschaffen hat. Nun erschreckt sie damit Germain. Es ist dessen «Last Dance» im Film von Delphine Lehericqy.

Als sie das Drehbuch gelesen hatte, sei ihre Wahl sofort auf das Stück mit den knallroten Kostümen gefallen, erzählt La Ribot über ihre Mitarbeit. «Es ist ein phantastisches Stück, sehr visuell, komisch.» Genau, das Richtige eben für den Moment, da Germain sich vor dem zeitgenössischen Tanz zu fürchten beginne. «Ja, die Leute haben Angst vor zeitgenössischem Tanz», sagt sie beiläufig.

Oft nachgeahmt, nie erreicht

Ihr zeitgenössischer Tanz mag ganz besonders Respekt einflössen: La Ribot ist so etwas wie die Pina Bausch der Schweizer Performance-Szene, auch sie hat ihre ganz eigene Theaterform entwickelt. Ihre «Piezas distinguidas», die Kürzeststücke zwischen Tanz und bildender Kunst, an denen sie seit den frühen 1990er Jahren weiterdenkt, wurden stilbildend für die Performance-Kunst, vielfach nachgeahmt, aber nie erreicht.

La Ribot machte konzeptionelle Tanzkunst, bevor der Trend aus Frankreich die Schweiz erreichte. Sie fing auch früh an, mit Video zu experimentieren. Nun tritt sie mit ihrem Ensemble in «Last Dance» auf und spielt sich selbst als die radikale Künstlerin, die sie



Mit einem absurden Strip wurde La Ribot zur Künstlerin.

geblieben ist. Mit der wachen Sensibilität für Menschen und einem scharfen Auge für den Humor im menschlichen Drama, La Ribot sehe Dinge, die andere nicht sähen, schreibt im Film Germain in einem Brief an seine tote Frau.

Maria José Ribot ist in Madrid aufgewachsen. Sie begann da klassischen

und zeitgenössischen Tanz zu trainieren, bevor sie sich an der renommierten Ballettschule Rosella Hightower in Cannes ausbilden liess. Ab Mitte der achtziger Jahre schuf sie Stücke, tourte erfolgreich mit eigener Kompanie. Doch dann fing sie von neuem an. Allein. Ab 1991 nannte sie sich La

Ribot und machte sich selbst zur Kunst mit dem absurden Strip «¡Socorro! Gioria!», in dem sie gefühlt Hunderte von bizarren Schichten abstreifte.

Ihre erste Serie sind die «13 Piezas distinguidas» – was sich vieldeutig als «erkennbare, herausragende, andersartige, berühmte Stücke» übersetzen lässt. Es sind Soli, zwischen dreissig Sekunden und sieben Minuten lang, in denen La Ribot nackt auftritt, mit Klammern aus dem Secondhandshop, aber auch mit Alltagsgegenständen und mit Musik. Und vor allem mit ausgedehnten Momenten der Stille.

Die Soli unterminieren Frauenbilder aus Kunst und Literatur und hinterfragen den konkreten Ort der Frau in der Gesellschaft. Das erste ist «Murindose la sirena». La Ribot liegt nackt mit blonder Perücke am Boden und stirbt den langen Tod einer Meerjungfrau. Es ist der Anfang eines Lebenswerks, das mit hundert «Piezas distinguidas» eines Tages vollendet sein soll.

Es folgten die Serien «Más distinguidas» (1997) und «Still Distinguished» (2000). Damals verkaufte die Choreografin ihre Stückchen als ephemere Kunstwerke an «distinguished owners» und rückte so ihre Kunst näher an die bildende Kunst. Während die ersten Soli für die Bühne kreiert worden sind, fand die dritte Serie in Ausstellungsräumen statt, und das Publikum konnte sich um die Künstlerin herum bewegen.

Seither hat La Ribot ihre «Distinguished Pieces» aber wieder ins Theater gebracht, hat sie weitergeben an eine Tänzerin, sie bevölkert mit Tanzern oder zahlreichen Laien. Im Oktober 2022 brachte das La Ribot Ensemble die siebte Serie «Distinguished» in La Chaux-de-Fonds auf die Bühne – und somit das 58. «Distinguished Piece».

Guantánamo-Performance

La Ribot hat ihre Kleinstücke gruppiert, zusammengefasst, aber auch andere Stücke geschaffen – wie «Laughing Hole» eine sechsstündige Performance-Installation, die vom Irakkrieg und von den Folterungen in Guantánamo inspiriert ist. Und wie viele besonders innovative Künstler musste sie auf Anerkennung warten. Doch 2019 wurde La

Ribot mit dem Schweizer Grand Prix Tanz für ihr Lebenswerk geehrt und 2020 mit dem Leone d'oro alla carriera der Tanzbiennale Venedig.

La Ribots Werke sind haargenau, unwahrscheinlich präzise in der Art und Weise, wie der Körper eingesetzt und der Raum genutzt wird. Darin zeigt sich auch eines der wichtigsten Unterscheidungsmerkmale zu vielen Performance-Arbeiten, die heute in der Schweizer Tanzszene zu sehen sind. Liegt es an La Ribots klassischer Ausbildung? Man brauche nicht zwingend eine Ballettausbildung, um eine phantastische Tänzerin zu werden», sagt sie. «Ich kenne einige ohne. Aber mir persönlich hat das viel gebracht.»

Es sei doch nicht Tanz, was die Gruppe da mache, sagt Germain in «Last Dance». Worauf der Assistent Samir erklärt, Tanz könne eben vieles sein. «Was ich mache, ist Tanz», sagt La Ribot selber über ihre Kunst. Die Diskussion sei der Kampf ihres Lebens, seit dreissig Jahren. «Zeitgenössischer Tanz ist zeitgenössische Kunst und offen gegenüber allen Seiten. Aber die Art und Weise, wie in meinen Arbeiten der Körper eingesetzt wird, macht sie zur Tanzkunst.»

Tanz als Trauerarbeit

web. Germain würde am liebsten in Rube Proust lesen. Doch als seine Frau unerwartet stirbt, umschwirmen ihn seine Künder und die Nachbarin wie Helikopterlern. Weil er ausserdem versprochen hat, ein Projekt seiner Frau zu Ende zu bringen, bewirbt er sich um ihren Part in einem Tanzstück von La Ribot. Davon darf die Familie nichts erfahren, denn sie wurde es bestimmt ungesund finden. François Berléand führt als trauernder Witwer ein Doppelpelchen in dieser witzigen und berührenden Komödie von Delphine Lehericqy, die auch ein Statement ist gegen die Infaibilisierung alterer Menschen und für den Tanz als Trauerarbeit und Chance.

«Last Dance» läuft im Kino.

MOUVEMENT

PHOTOGRAPHIE

LITTÉRATURE

CINÉMA

MUSIQUE

AGENDA



© Nicolas Montandon

SCÈNES - DANSE

LA RIBOT : RÉENCHANTEMENT TECHNOLOGIQUE

Sous couvert de jeu pour grands enfants, la nouvelle « pièce distinguée » de la chorégraphe espagnole La Ribot mobilise toute la capacité critique de la danse contemporaine. Aux corps ingouvernables, l'avenir reconnaissant.

Texte : Ainhoa Jean-Calmettes
Publié le 25/01/2023

Sur un plateau cerclé de planches de bois aux couleurs vives, une poignée d'interprètes aux tenues bigarrées s'élancent en diagonales survoltées. Ils tournoient, enchaînent glissades et sauts, puis s'arrêtent en pleine course pour se saisir d'un objet étrange ou prendre des poses de sphinges. Clap de mains, et c'est reparti, comme dans un jeu de cour de récréation dont ils seraient seuls à connaître les règles, et qu'ils filment tour à tour en direct avec un smartphone. À mesure que la création sonore d'Alexandre Badel augmente son emprise, leur énergie communicative envahit les gradins où quelques spectateurs suivent en même temps, sur leurs téléphones, la vidéo tournée sous nos yeux. Même à ne pas faire d'aller-retour entre la scène et l'écran, il y a trop à voir, beaucoup trop. Et c'est loin d'être un détail.

● JEU DE
PAUME

COMMANDEZ
LE NOUVEAU
NUMÉRO

Dernière création de la collection des « pièces distinguées » – projet de vie que s’est donné La Ribot en 1993 et qui devrait, à terme, compter cent objets artistiques – *DI**E**s**t**i**n**g**u**i**s**h**e**d* pousse au plus loin le concept de « corps opérateur ». Non seulement parce qu’il nous est donné à voir à la fois les coulisses et le résultat de cette technique de réalisation – un plan séquence caméra au poing, restituant le point de vue du corps dansant. Mais surtout parce que ce dispositif déclenche une cascade de renversements.

Le premier, non des moindres, touche le smartphone. Totem de notre société de l’image, il produit tout autre chose dans *DI**E**s**t**i**n**g**u**i**s**h**e**d* : un continuum de mouvement infini et inassimilable. Dès que l’on croit saisir quelque chose, un geste venu de la culture populaire comme le fameux *kaméa-méa* de Dragon ball Z ou un tableau de corps, il se fond, se transforme et nous échappe. Le second touche les objets. À mesure que la scène s’emplit de tissus, de fringues et d’appareils en tout genre, la critique de la saturation de notre monde se double d’une forme de réenchancement. Ici, pas de technologies zombies orientées vers un usage unique, mais des objets couteau-suisse, utiles à tout comme à rien, détournés de leur usage en fonction de l’imagination des interprètes qui les manipulent. Le troisième touche les corps, qui s’aimantent et s’entremêlent

jusqu'à flouter les frontières les séparant, formant des identités nouvelles, indéfinissables et donc ingouvernables. Ce n'est pas un hasard si des bribes *d'Un appartement sur Uranus* de Paul B. Preciado se glissent parmi une série de lieux communs (et d'extraits d'une grammaire espagnole !) énoncés avec quelque ironie en dernière partie de spectacle. Les citations du philosophe en appellent à la puissance politique de la métamorphose sans kidnapper le sens de la pièce, ni faire autorité.

Sans discours surplombant, rayonnant d'exubérance comme de douceur, le mouvement perpétuel de corps et d'objets de *DI**Estinguished* fait résistance en échappant aux formes consommables. Face au nouvel esprit du capitalisme et à son pouvoir de transformer en marchandise jusqu'à nos intimités et nos combats politiques, voilà ce que peut le savoir critique de la danse.

> **DI***Estinguished* de La Ribot a été présenté du 20 au 22 janvier au Théâtre Vidy-Lausanne dans le cadre de son week-end de réouverture. Les 3 et 4 mars au Théâtre Les Halles, Sierre

Comptes 2022, budget 2023 et 2024 et plan financier 2025-2026 Compagnie La Ribot

Rubrique	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Plan Financier	
				2025	2026
Salaire équipe permanente	321 900,00	327 600,00	298 800,00	298 800,00	298 800,00
Salaire de l'Ensemble	144 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des salaires fixes	465 900,00	447 600,00	298 800,00	298 800,00	298 800,00
Salaire des interprètes intermittents	48 229,12	37 000,00	110 000,00	90 000,00	110 000,00
Autres salaires	33 539,75	16 000,00	64 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des salaires intermittents	81 768,87	53 000,00	174 000,00	140 000,00	160 000,00
Total des salaires	547 668,87	500 600,00	472 800,00	438 800,00	458 800,00
Charges patronales (env. 20%)	107 248,03	100 120,00	94 560,00	87 760,00	91 760,00
Masse salariale	654 916,90	600 720,00	567 360,00	526 560,00	550 560,00
Honoraires	58 458,91	74 850,00	76 000,00	50 000,00	60 000,00
Frais de production	42 033,65	28 000,00	36 000,00	30 000,00	45 000,00
Frais de voyage	83 339,29	70 200,00	116 000,00	90 000,00	100 000,00
Frais de communication, photo et captations	8 703,83	38 600,00	11 000,00	12 000,00	12 000,00
Mise à disposition des locaux	19 848,00	44 764,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Frais annexes des locaux	13 119,55	12 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Frais de stockage	8 160,00	8 160,00	5 801,25	4 095,00	4 095,00
Frais administratifs et informatiques	36 909,82	26 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Frais bancaires et pertes de change	5 515,93	2 400,00	2 000,00	2 000,00	20 000,00
Total des charges	931 005,88	905 694,00	879 161,25	779 655,00	856 655,00
Convention Pro Helvetia	110 000,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
Convention République et Canton de Genève	120 000,00	120 000,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Convention Ville de Genève	100 000,00	100 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total Convention	330 000,00	330 000,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
Mise à disposition des locaux par la Ville	19 848,00	44 764,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total soutien Convention	349 848,00	374 764,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
Soutiens à la Transformation	96 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
Label Plus	100 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
Loterie romande	50 000,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
Corodis	0,00	0,00	0,00	40 000,00	10 000,00
Fondations privées	0,00	12 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Autres soutiens publics et privés	246 000,00	202 000,00	30 000,00	70 000,00	70 000,00
Coproductions	110 000,00	137 000,00	150 000,00	50 000,00	150 000,00
Cessions	170 328,37	120 000,00	200 000,00	180 000,00	160 000,00
Remboursements de frais	36 460,81	25 000,00	100 000,00	80 000,00	70 000,00
Ventes d'œuvres	19 593,40	20 000,00	20 000,00	15 000,00	15 000,00
Autres produits (workshops, etc)	5 185,45	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes propres	341 568,03	307 000,00	475 000,00	330 000,00	400 000,00
Total des recettes	937 416,03	883 764,00	895 000,00	790 000,00	860 000,00
Résultat de l'exercice	6 410,15	-21 178,15	15 838,75	10 345,00	3 345,00
Perte reportée	-11 576,55	-5 166,40	-26 344,55	-10 505,80	-160,80
Résultat final fin convention 2024-2026					3 184,20

valeurs 2023	2024	2025	2026
-----------------	------	------	------

Indicateurs généraux

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)				
	Nombre de personnes				
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année				
	Nombre de personnes				

Indicateurs d'activité

Nombre de représentations	Nombre total de représentations durant l'année				
Nombre de productions	Nombre de spectacles réalisés par la compagnie durant l'année				
Nombre de reprises	Nombre de spectacles en reprise durant l'année				
Nombre de représentations à l'étranger	Nombre de représentations à l'étranger				
Lieux	Nombre de lieux des tournées à l'étranger				
Nombre de spectateurs	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations à Genève				
	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations en tournée (détail par tournée)				
Activités pédagogiques	type d'activité à mentionner dans le rapport d'activité				



Charte d'engagement à la prévention et à la lutte contre les atteintes à la personnalité au travail, au sein des entités subventionnées par le canton de Genève dans le domaine de la culture

Association ou Fondation au bénéfice d'un contrat de prestations

La présente charte a pour objectif de s'assurer que les entités culturelles au bénéfice d'une subvention cantonale mettent en place des conditions de travail qui garantissent la protection des personnes qu'elles emploient. Elle vise également à témoigner de l'engagement du canton de Genève en matière de prévention et de lutte contre les atteintes à la personnalité sur le lieu de travail, au sein des entités qui sont au bénéfice d'une subvention cantonale.

1. Définition

Les **atteintes à la personnalité** comprennent toute violation d'un droit de la personnalité, telles que la santé physique et psychique, l'intégrité morale, le respect des libertés individuelles ou de la sphère privée.

Peuvent constituer une atteinte à la personnalité des actes ou propos ponctuels voire uniques ou au contraire répétitifs et plus ou moins fréquents émanant d'un supérieur hiérarchique ou d'une supérieure hiérarchique, d'un ou une collègue de niveau hiérarchique égal ou inférieur.

Le harcèlement sexuel ou le harcèlement psychologique sont deux formes d'atteintes à la personnalité.

Le **harcèlement sexuel** se définit comme comportement importun de caractère sexuel ou tout autre comportement fondé sur l'appartenance sexuelle, qui porte atteinte à la dignité de la personne sur son lieu de travail (art. 4 de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes du 24 mars 1995 - loi sur l'égalité, LEg).

Le harcèlement peut se produire pendant le temps de travail ou lors d'activités organisées par l'entité subventionnée, mais également hors du lieu de travail, s'il est causé par une ou plusieurs personnes issues du contexte professionnel ou s'il a un impact professionnel.

Le harcèlement sexuel peut prendre la forme de paroles, de gestes ou d'actes. Il peut être perpétré par des individus ou des groupes.

Il peut s'agir, par exemple, de remarques obscènes ou embarrassantes sur l'apparence physique, de remarques sexistes ou de plaisanteries (sur les caractéristiques sexuelles, le comportement sexuel, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre), de présentation ou d'envoi d'images à connotation sexuelle, de contacts physiques non désirés, d'avances ou de pressions exercées en vue d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, souvent accompagnées de promesses, de récompenses ou de menaces de représailles, d'agressions sexuelles, de contraintes sexuelles, de tentatives de viol ou de viols.

hc

Le harcèlement psychologique, communément appelé « mobbing », se définit comme un enchaînement de propos et/ou d'agissements hostiles, répétés fréquemment pendant une période assez longue, par lesquels un ou plusieurs individus cherchent à isoler, marginaliser, voire exclure une personne sur son lieu de travail. Il n'y a pas harcèlement psychologique du seul fait qu'un conflit existe dans les relations professionnelles, ni d'une mauvaise ambiance de travail, ni du fait qu'un membre du personnel serait invité à se conformer à ses obligations résultant du rapport de travail, ou encore du fait qu'un supérieur hiérarchique n'aurait pas satisfait pleinement et toujours aux devoirs qui lui incombent à l'égard de ses collaborateurs.

Exemples de harcèlement psychologique :

- isoler la personne en l'empêchant de s'exprimer (lui couper la parole, lui interdire de parler aux autres, etc.) ou en ne communiquant plus avec elle (ne plus lui adresser la parole, ne plus la saluer, ne pas l'inclure dans les activités d'équipe, etc.);
- porter atteinte à sa considération professionnelle (la dénigrer injustement, la mettre en échec en ne lui donnant pas les moyens d'effectuer son travail, ne pas lui transmettre les informations nécessaires, lui confier des tâches inférieures ou supérieures à son niveau de responsabilité ou de compétence, etc.);
- porter atteinte à sa considération en tant que personne (répandre des rumeurs, la discréditer, la ridiculiser, mettre en cause ses convictions ou sa vie privée, etc.);
- nuire à sa santé (lui confier des travaux dangereux ou pénibles, créer un climat de peur en l'intimidant, en la menaçant, etc.) Le harcèlement psychologique

2. Dispositions légales et principes

D'une manière générale, l'employeur est tenu de protéger la personnalité, la santé et l'intégrité personnelle de ses collaboratrices et collaborateurs, notamment contre les comportements constitutifs de harcèlement psychologique ou sexuel. Cette obligation découle notamment de l'article 6 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce du 13 mars 1964 (Loi sur le travail, LTr), de l'article 2 de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail du 18 août 1993 (OLT 3) ainsi que de l'article 328 de la loi fédérale complétant le Code civil suisse du 30 mars 1911 (DroitCode des obligations - CO).

Le canton de Genève condamne toute forme d'atteinte à la personnalité dans l'environnement de travail et attend la même attitude de la part de ses partenaires externes.

Le département de la cohésion sociale (DCS) n'est pas l'employeur des employé-e-s de l'entité subventionnée; de ce fait il ne peut entreprendre directement aucune procédure découlant de la législation applicable aux relations de travail.

La responsabilité de protection de l'intégrité de la personnalité des employé-e-s de l'entité subventionnée relève ainsi exclusivement de la structure employeuse (comité d'association, Conseil de fondation).

Toutefois, selon l'article 17 de la loi générale sur l'égalité et la lutte contre les discriminations (LED), l'octroi d'indemnités et d'aides financières au sens de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (LIAF), est subordonné au respect par l'entité bénéficiaire des principes posés par la présente loi, ce qui comprend notamment l'interdiction de toutes les formes de violences et de discriminations directes, indirectes ou multiples fondées sur une caractéristique personnelle (article 3 LED).

MC

3. Engagements de l'entité subventionnée

L'art. 14A LIAF prévoit quant à lui que les indemnités et les aides financières ne peuvent être octroyées qu'aux entités respectant les principes généraux d'égalité et d'interdiction des discriminations directes ou indirectes fondées sur une caractéristique personnelle, notamment l'origine, l'âge, le sexe, l'orientation affective et sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre, l'intersexuation, les incapacités, les particularités physiques, la situation sociale ou familiale, les convictions religieuses ou politiques conformément à l'article 17 LED.

Après avoir pris connaissance des définitions et des bases légales ci-dessus et après s'être renseignée sur le sujet, l'entité subventionnée signataire de cette charte déclare :

- **informer son personnel sur les comportements constitutifs d'atteintes à la personnalité** en dédiant une clause spécifique, dans les contrats d'engagement, à la prévention du harcèlement ainsi qu'en remettant, à l'ensemble de ces collaboratrices et collaborateurs, au début de la relation de travail, un document listant des exemples concrets.

Le Kit de prévention du harcèlement sexuel au travail, élaboré par le Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes (BFEG), ainsi que la présente charte peuvent être utilisés. Le kit est disponible au téléchargement ici: <https://www.ge.ch/dossier/promouvoir-egalite-a-la-une/kit-prevention-du-harcèlement-sexuel-au-travail>

- avoir adhéré à une structure externe proposant une prestation de **Personne de confiance en entreprise (PCE)** et avoir communiqué, auprès de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, autour de la possibilité de s'adresser à cette structure en tout temps ainsi que sur la manière de le faire (permanence téléphonique, adresse e-mail de contact, etc.). Une Personne de confiance en entreprise (PCE) a pour tâches de conseiller, soutenir et accompagner dans leurs démarches les personnes concernées (victimes ou témoins de comportements constitutifs d'atteinte à la personnalité et/ou d'actes répréhensibles) et les structures employeuses.

Nom de la structure PCE contractualisée :

LA CLINIQUE DU TRAVAIL

*Les entités culturelles dont la masse salariale représente jusqu'à 4 équivalents temps plein (ETP) peuvent adhérer, à un prix modéré, à l'association **Safe spaces culture**, soutenue conjointement par plusieurs cantons et villes romandes, et proposant une prestation de Personne de confiance en entreprise (PCE)*

Lien vers le site de Safe spaces culture: <https://safespacesculture.ch/>

- disposer d'une **directive interne relative aux mesures de prévention des atteintes à la personnalité**, décrivant clairement les propos, comportements et attitudes inacceptables, ainsi que les sanctions prévues. Cette directive inclut la désignation du prestataire proposant un service de Personne de confiance en entreprise (PCE) contracté par l'entité culturelle. La directive interne est largement diffusée auprès des collaborateurs et collaboratrices de l'entité.

L'entité culturelle au bénéfice d'une convention de subventionnement ou d'un contrat de prestation pluriannuel joint à la présente Charte d'engagement une copie de sa directive interne.

Les structures proposant un service de Personne de confiance en entreprise (PCE) remettent généralement un modèle de directive interne au moment de la signature du contrat.

MC

- **faire suivre une formation** en lien avec le harcèlement sexuel à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, aux membres de son comité d'association ou son conseil de fondation et à ses responsables artistiques et administratifs-ves.

Nom de la formation suivie : *Formation en ligne ville et canton GE*

La formation e-learning «Moi? Harceler?! Si on ne peut plus rigoler...», proposée gratuitement par le canton de Genève est, par exemple, accessible au lien suivant:

<https://outils.ge.ch/e-learning/prevention-harcelement-sexuel/story.html>

Dès que cela est possible, les entités culturelles sont encouragées à faire participer leurs collaboratrices et collaborateurs à des formations spécifiques autour de ces thématiques organisées par les faitières et autres organisations professionnelles.

- mettre en place toutes les mesures nécessaires pour soutenir les victimes et leurs démarches en cas d'atteinte à la personnalité ;
- agir de sa propre initiative contre les personnes responsables de toute forme d'atteinte à la personnalité et mettre en place des procédures permettant de mettre un terme aux agissements de ces personnes.
- s'engager à informer les collectivités publiques subventionnantes de toute situation critique dont elle a connaissance.

Le canton de Genève peut être amené à contrôler auprès des entités subventionnées le respect des engagements énoncés ci-dessus et à solliciter des documents attestant de la mise en œuvre effective des mesures de prévention et de lutte contre toute forme d'atteintes à la personnalité. Lesdites entités s'engagent à remettre l'ensemble de ces documents sur simple demande du canton.

Le non-respect des exigences légales par l'entité subventionnée de ses obligations visant à protéger son personnel peut entraîner la révocation de la décision d'octroi, la réduction du montant de la subvention ou sa restitution totale ou partielle.

Charte d'engagement à renouveler d'ici au (deux ans après la signature de ce document) :

Nom de l'entité culturelle :

Signature de l'employeur (présidence du comité d'association ou conseil de fondation) :
Genève, le :

Signature(s) du ou des responsables artistiques de l'entité culturelle :

Genève, le :

Marie Collin

[Signature]

Si pertinent, signature(s) du ou de la responsable de l'administration de l'entité culturelle :
Genève, le :

22 juin 2024

[Signature]

Charte à renvoyer complétée et signée à l'office cantonal de la culture et du sport

La Ribot Ensemble – Service de Personne de Confiance en Entreprise

Les risques psychosociaux sont extrêmement difficiles à détecter et à prévenir.

Pour enrayer des situations qui pourraient mener à un conflit, à une atteinte à la santé ou à une absence, nous proposons une mesure préventive dite « Personne de confiance », conforme aux dispositions légales en vigueur.

Sur la base d'un simple appel téléphonique du/de la collaborateur-trice, la Personne de confiance offre un espace totalement confidentiel pour qu'il/elle puisse partager sa réalité et ses difficultés sur la place de travail. Les spécialistes de la Clinique du Travail, médiateur-trice-s et intervenant-e-s neutres, accompagnent le/la collaborateur-trice par des mesures préventives et des actions pour se prendre en charge, en offrant un espace neutre et respectueux.

- Le service est entièrement anonyme
- Il s'agit de protéger la santé de l'ensemble des collaborateur-trice
- Le service de Personne de Confiance en Entreprise n'est pas uniquement une écoute passive mais offre un soutien concret en proposant des mesures préventives et actions pour se prendre en charge
- Le service de Personne de Confiance en Entreprise peut, sur accord de la personne en difficulté, émettre des recommandations et intervenir directement au sein de l'organisation

Procédure de contact au Service de Personne de Confiance en Entreprise

Procédure d'appel

Du lundi au vendredi, de 8h à 17h30

- **Contact téléphonique direct au numéro 026 321 55 55**
- Si tous les interlocuteurs sont occupés, laisser un message précisant son prénom, une plage horaire de rappel, et si souhaité, le nom de l'interlocuteur de préférence

Hors des horaires de bureau :

- Annoncer son prénom et le nom de l'entreprise
- Proposer une plage horaire pour l'entretien téléphonique (lu-ve, de 7h30-19h)
- Si souhaité, nommer l'interlocuteur de préférence

Procédure via e-mail

En tout temps :

- **Contact par courriel à l'adresse personne-confiance@cliniquedutravail.ch**
- Demander de prendre contact en précisant :
 - Le numéro de téléphone à rappeler
 - La plage horaire de rappel (lu-ve, de 7h30-19h)
 - L'interlocuteur de préférence

Procédure extraordinaire

En cas de souffrance et difficultés très importantes sur la place de travail (stress extrême et risque de burnout, harcèlement moral ou psychologique, conflits etc.), il est aussi possible d'aller s'adresser directement à [Monsieur / Madame X] qui contactera la Clinique du Travail SA pour déclencher des actions d'urgence spécifiques (cellule de crise, médiation, etc.)

Règlement interne
Permanent

dans les informations d'actualité culturelle. Dans tous les cas de retransmissions, les conventions collectives des radios et télévisions rentreront en vigueur.

9,4 Publicité

L'employé·e autorise l'association La Ribot à utiliser, pour une durée illimitée, son nom et son image, isolément ou en même temps que d'autres, à des fins de promotion ou pour la réalisation d'illustration ayant un lien avec la manifestation. De même, l'employé·e garantit à l'association La Ribot la jouissance de l'utilisation de son nom et de son image et dégage sa responsabilité qui, en les utilisant, ne pourra être poursuivie de ce chef, à quel titre que ce soit et par qui que ce soit.

10. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

10,1 Note de frais et signatures

Les notes de frais sont établies et signées par l'intéressé·e, sur le formulaire "Remboursement de frais".

Les notes de frais, accompagnées des justificatifs (factures, tickets, etc...) sont remises après chaque tournée à l'administrateur.

10,2 Remboursement des frais

Les frais sont en principe remboursés une fois par mois, avec le paiement du salaire.

Les frais sont remboursés uniquement si la quittance (ticket de caisse) est présentée avec la demande de remboursement.

11. PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ PERSONNELLE

Toute forme d'atteinte à l'intégrité personnelle (harcèlement, mobbing, violences...) des employé·es est interdite au sein de l'Association La Ribot.

Le harcèlement sur le lieu de travail ainsi que les paroles, les gestes ou les actes humiliants sont contraires au droit en vigueur ; ils sont interdits par la loi.

Tous les employé·es fixes et temporaires de l'Association La Ribot ont le droit de travailler dans un environnement respectueux où chacun·e doit se sentir respecté·e et apprécié·e. En cas de comportement avéré, l'auteur·trice fera l'objet de sanctions.

En cas d'atteinte à l'intégrité personnelle sur le lieu de travail, l'employé·e peut accéder au Service de Personne de Confiance en Entreprise mis en place par La Clinique du Travail SA et l'Association Safe Space Culture et l'Association La Ribot. Le service est entièrement anonyme et gratuit pour les employé·es.

Contact téléphonique direct au numéro 026 321 55 55

Contact par courriel à l'adresse personne-confiance@cliniquedutravail.ch

12. BONNES PRATIQUES

L'association La Ribot porte une attention particulière aux enjeux environnementaux et s'engage, dans la mesure du possible, à favoriser les bonnes pratiques en matière

Règlement interne
Permanent

d'écologie (notamment : réduction des émissions polluantes, optimisation de la mobilité des collaborateur·trices, favorisation des transports publics...)

Les employé·es s'engagent à soutenir l'association La Ribot dans cette démarche.

13. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement fait partie intégrante du contrat de travail ou de la lettre d'engagement. Il entre en vigueur le 1er janvier 2023 et annule toute disposition antérieure.

Genève le 1^{er} janvier 2023

Association La Ribot
L'administrateur
Gonzague Bochud

Lu et approuvé
L'employé·e

Organigramme Association La Ribot La Ribot Ensemble

Comité

Marie Colin (nouvelle 2023)
Présidente
Bénévolat

Mélanie Rouquier
Vice-Présidente
Bénévolat

Aymar Crosnier (nouveau 2023)
Membre
Bénévolat

Isabelle Rochat
Membre
Bénévolat

Anouk Fürst
Membre
Bénévolat

Maria Ribot
Directrice

Sandra Recio
Responsable arts visuels (suisse)

Gonzague Bochud
Administrateur

Aude Martino
Directrice de Production

Iris Obadia
Assist. prod. et com.

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

de la convention de soutien conjoint pour les
« compagnies à rayonnement suprarégional et international »
2024-2026

entre

Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture

-

Subventionneur x

-

Subventionneur x

et l'Association X
(ci-après X)

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. EVALUATION	3
2.1. Relations entre les parties signataires	3
2.2. Réalisation des engagements de la Compagnie	3
2.2.1 Réalisation des objectifs artistiques	3
2.2.2 Suivi du plan financier	4
2.2.3 Développement général de la compagnie durant la période de la convention au niveau structurel	4
2.2.4 Développement durable	4
2.2.5 Conditions de travail	4
2.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques	4
2.3.1 Engagements financiers	4
3. CONCLUSIONS	5
ANNEXE 1 : FORMULAIRES DE TOURNEES	
ANNEXE 2 : BUDGETS ET COMPTES	
ANNEXE 3 : TABLEAU DE BORD	
ANNEXE 4 : TABLEAU D'EVALUATION BUDGETAIRE	

1. Introduction

En 2024, Pro Helvetia, subventionneur x, x et la compagnie x ont signé une convention de soutien conjoint pour une compagnie à rayonnement suprarégional et international. Cette convention, qui concerne les années 2024 à 2026, est la première/seconde convention de soutien conjoint signée par ces partenaires.

Conformément à l'article 5 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires début 2026.

Afin de mieux préparer la séance d'évaluation, la compagnie complètera le formulaire ci-dessous et le transmettra aux subventionneurs au plus tard une semaine avant la date de la réunion. Les commentaires doivent être concis et précis, chaque sujet pourra être développé pendant la séance et/ou dans les rapports d'activité annuels.

Un rapport d'évaluation réunissant les commentaires de la compagnie et ceux des subventionneurs sera rédigé après la séance et transmis à toutes les parties concernées.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre posé par les collectivités publiques et le projet artistique de la compagnie x, les charges financières, les engagements des parties ainsi que les réalisations de la compagnie.

2.1. Relations entre les parties signataires

- Les subventionneurs ont-ils transmis les informations de manière régulière et transparente ?

Compagnie :

- La Compagnie a-t-elle transmis les informations de manière régulière et transparente ?

Subventionneurs :

- La compagnie a-t-elle remis les plannings et budgets annuels, les rapports d'activités et les comptes dans les délais impartis et de manière complète ?

Subventionneurs :

2.2. Réalisation des engagements de la Compagnie

2.2.1 Réalisation des objectifs artistiques

- Créations

« la Compagnie s'engage à créer au moins deux œuvres originales qu'elle présentera au public de sa région », art. 4.2 Convention

Compagnie : (titre, année, évtl. commentaire)

- Tournées

« la Compagnie s'engage à se produire au moins à 14 reprises par année dans au moins 7 lieux différents à l'étranger », art. 4.3 Convention

Compagnie : (voir Annexe 1, évtl. commentaire)

- Projets de médiation et de sensibilisation

« La Compagnie s'engage également à développer un travail de sensibilisation. Ce travail consiste à faciliter l'accès de tous les publics aux productions de la compagnie et à faire connaître le monde professionnel du théâtre auprès d'un public le plus large possible. » art. 4.2 Convention

Compagnie : (titre, année, évtl. commentaire)

- Atteinte des valeurs cibles figurant dans le tableau de bord :

Compagnie : (voir Annexe 3, évtl. commentaire)

Commentaire des subventionneurs :

2.2.2 Suivi du plan financier

- Est-ce qu'il y a eu des écarts significatifs entre le plan financier de la convention et les comptes. Si oui, veuillez expliquer les raisons.

Compagnie :

- proportion du montant global de la convention alloué aux créations, aux tournées, respectivement aux autres projets

Compagnie : (voir Annexe 4, évtl. commentaire)

- proportion entre le montant global de la convention et autres entrées

Compagnie : (voir Annexe 4, évtl. commentaire) :

Commentaire des subventionneurs :

2.2.3 Développement général de la compagnie durant la période de la convention au niveau structurel

Compagnie :

2.2.4 Développement durable

Quelles mesures ont été prises en vue d'une activité écologiquement durable ? Quelles sont les mesures qui se sont avérées impossibles à mettre en œuvre ou non pertinentes ?

Compagnie :

2.2.5 Conditions de travail

Quelles mesures sont mises en place, au sein de votre compagnie, pour assurer un cadre de travail sûr et adéquat, notamment exempt de discriminations et de harcèlement, à l'ensemble de vos collaboratrices et collaborateurs ?

Compagnie :

2.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques

2.3.1 Engagements financiers

- Est-ce que les engagements des subventionneurs indiqués dans le contrat ont été tenus ?

Compagnie:

- Le rythme de versement des subventions convient-il ?

Compagnie :

- D'autres soutiens ponctuels ont-ils été accordés hors convention par les collectivités publiques partenaires ?

Compagnie : (voir Annexe 4, évtl. commentaire)

3. Conclusions

Compagnie :

Subventionneurs :

Les projets ont été financés de la manière suivante (cumulé 2024 et 2025) :

		%
Créations		
CSC	1	20
Soutiens additionnelles des partenaires de la CSC	1	20
Autres soutiens publics ou para-publics	1	20
Co-productions	1	20
Divers	1	20
Total recettes créations	5	100
Tournées		
CSC	1	20
Soutiens additionnelles des partenaires de la CSC	1	20
Autres soutiens publics ou para-publics	1	20
Cachets	1	20
Divers	1	20
Total recettes tournées	5	100
Projets de médiation sensibilisation		
CSC	1	20
Soutiens additionnelles des partenaires de la CSC	1	20
Autres soutiens publics ou para-publics	1	20
Cachets	1	20
Divers	1	20
Total recettes autres projets	5	100
Autres Projets		
CSC	1	20
Soutiens additionnelles des partenaires de la CSC	1	20
Autres soutiens publics ou para-publics	1	20
Cachets	1	20
Divers	1	20
Total recettes autres projets	5	100
GRAND TOTAL	20	

La CSC a été utilisée de la manière suivante :

		%
CSC		
Créations	1	25
Tournées	1	25
Médiation & sensibilisation	1	25
Autres Projets	1	25
Total CSC	4	100

La compagnie a été financée comme suit :

		%
CSC		
Soutiens additionnelles des partenaires de la CSC	4	20
Autres soutiens publics ou para-publics	4	20
Co-productions & cachets	4	20
Divers	4	20
GRAND TOTAL	20	100

La compagnie remplit les zones en jaune

Définitions :

CSC	(Soutiens contenus dans contrat de la CSC)
Soutiens additionnelles des partenaires de la CSC	(Soutiens additionnelles de commune, canton, Pro Helvetia)
Autres soutiens publics ou para-publics	(Loterie, Corodis, Casino de Meyrin, autre canton etc.)
Co-productions & Cachets	(Des organisateurs)
Divers	(Fondations privées, sponsors, dons, autres)